

Libération

www.libe.ma

*Le décryptage édifiant
du Premier secrétaire*

La vision éclairée de l'USFP

*Nous ne cherchons nullement à faire dans
la facilité. Notre opposition est une
opposition constructive
La patrie passe avant tout*

Le décryptage édifiant du Premier secrétaire

La vision éclairée de l'USFP

Actualité



Il y a des moments dans la vie politique d'un pays où la parole prend une dimension particulière, où le verbe cesse d'être un simple outil de communication pour devenir un acte politique en soi. La prestation de Driss Lachgar, Premier secrétaire de l'USFP, sur les ondes de Radio FM, dans le cadre de l'émission «Décryptage» fut pré-

cisément l'un de ces moments-là. Le Premier secrétaire y a livré une leçon de politique rare, alliant profondeur analytique, courage intellectuel et sens aigu des responsabilités.

Pendant plus de deux heures d'un débat dense, nourri et parfois tendu, Driss Lachgar n'a jamais dévié de sa ligne : celle d'un homme de gauche qui croit en l'Etat, qui dé-

fend les institutions sans les flatter, qui critique le gouvernement sans le démolir, et qui construit des alternatives là où d'autres se contentent de dénoncer. Ce n'est pas une posture. C'est une philosophie politique forgée dans les longues décennies d'engagement de l'USFP, une philosophie que le Premier secrétaire incarne avec une conviction qui ne souffre aucune ambiguïté.

Une opposition qui se réinvente

La première question qui traverse l'esprit de quiconque suit la scène politique marocaine est celle-ci : que signifie encore « être dans l'opposition » en 2026, dans un Maroc engagé dans de grands chantiers structurants, dans un monde où les certitudes idéologiques d'hier se fissurent les unes après les autres? Driss Lachgar a répondu à cette question avec une clarté désarmante, posant d'emblée les fondements d'une conception renouvelée du rôle de l'opposition.

«Nous sommes d'une génération qui croit que la patrie passe avant tout », a affirmé le Premier secrétaire, et cette phrase — simple en apparence — porte en réalité une charge politique considérable. Elle signifie que l'USFP refuse le confort de l'opposition systématique, ce positionnement commode qui consiste à dire non à tout ce que propose le gouvernement pour des raisons purement tactiques. Elle signifie également que le parti assume ses responsabilités depuis les bancs de l'opposition avec la même exigence qu'il l'aurait fait depuis les bancs du gouvernement.

C'est dans cette logique que le dirigeant ittihadî a développé sa conception d'une «opposition propositionnelle», une formule qui mérite qu'on s'y attarde, car elle constitue le cœur de la stratégie po-

Nous sommes d'une génération qui croit que la patrie passe avant tout

L'opposition telle que la redéfinit Driss Lachgar n'a plus rien à voir avec la posture du refus systématique qui a longtemps caractérisé la culture politique de nombreux partis. Pour le Premier secrétaire de l'USFP, l'heure est à ce qu'il appelle l'«opposition propositionnelle» — une forme d'engagement qui exige autant, sinon plus, que l'exercice du pouvoir gouvernemental. Formuler des alternatives concrètes sur la cherté de la vie, défendre des solutions chiffrées sur la crise du logement, proposer des réformes structurelles pour la santé et l'enseignement : voilà ce que Lachgar entend par responsabilité politique. Une conviction forgée dans les décennies de combat de l'USFP, et qui place la nation au-dessus des calculs partisans.



litique de l'USFP. L'opposition propositionnelle, telle que la définit le Premier secrétaire, ne se limite pas à pointer les faillites du gouvernement — ce que toute opposition est censée faire. Elle va plus loin : elle formule des alternatives concrètes, chiffrées, argumentées, sur des sujets qui touchent directement au quotidien des Marocains. La cherté de la vie, l'érosion du pouvoir d'achat, les dysfonctionnements du système de santé, les défaillances de l'enseignement, la crise du logement — autant de chantiers sur lesquels, selon Driss Lachguar, l'USFP a des réponses à apporter, et pas seulement des questions à poser.

Cette posture, qui exige à la fois du courage et de la rigueur, tranche avec la facilité démagogique que l'on observe trop souvent dans le paysage politique. Elle nécessite que le militant de l'opposition soit aussi informé que le ministre qu'il interpelle, aussi précis que le technocrate qu'il défie, aussi crédible que l'expert qu'il convoque. C'est un chemin exigeant, et Lachguar ne cache pas que c'est précisément celui que l'USFP a choisi d'emprunter.

La Constitution de 2011 Entre l'esprit et la lettre

L'un des passages les plus saisissants de l'émission fut incontestablement celui consacré à la Constitution de 2011 et à ce que le Premier secrétaire appelle le risque du «réductionnisme constitutionnel». Avec une acuité qui témoigne d'une connaissance profonde du droit constitutionnel et de ses implications politiques concrètes, Driss Lachguar a mis en garde contre une tentation qui guette toute société en transition démocratique : celle de réduire une Constitution à sa dimension technico-juridique, au détriment de sa philosophie fondatrice.

La Constitution de 2011 ne fut pas un simple document juridique. Elle fut l'aboutissement d'un long processus de

luttres, de négociations et de sacrifices, dans lequel l'USFP joua un rôle déterminant. Elle consacra des principes essentiels — la séparation des pouvoirs, l'indépendance des institutions, le lien indissoluble entre responsabilité et reddition des comptes — qui ne sauraient être sacrifiés sur l'autel de la commodité politique ou de l'efficacité administrative à court terme.

Pour Lachguar, le vrai défi ne réside pas dans la révision ou l'amendement des textes constitutionnels, mais dans leur application fidèle, dans le respect de l'esprit qui les anime. «Ce n'est pas la lettre qui compte, c'est l'âme», pourrait-on résumer sa pensée, en soulignant que chaque disposition constitutionnelle est porteuse d'une intention démocratique qu'il faut honorer dans les faits et pas seulement dans les discours. Cette mise en garde, formulée sans agressivité mais avec une fermeté sans équivoque, s'adresse implicitement à ceux qui seraient tentés de vider les institutions de leur substance tout en conservant leur enveloppe formelle.

Entre diagnostic et alternative

Le professeur Mehdi Fakir a lancé ce qui allait devenir l'un des moments les

plus animés de l'émission, en posant ce qu'il a lui-même appelé le problème de la «surdose de diagnostic» dans le discours des partis d'opposition, et notamment de l'USFP. L'accusation est sérieuse : à quoi sert-il de décortiquer les maux de la société si l'on ne propose pas de remèdes ? A quoi sert le patrimoine historique d'un parti si ce patrimoine n'est pas actualisé, traduit en programmes, en projets, en solutions pour le Maroc d'aujourd'hui ?

Driss Lachguar a répondu à cette interpellation avec une sérénité n'excluant pas la fermeté. Loin de se réfugier dans les gloires d'un passé incontestable, le Premier secrétaire a choisi d'attaquer de front : l'USFP dispose de programmes précis, développés, chiffrés, sur l'ensemble des grands dossiers nationaux. Mieux encore, a-t-il ajouté avec une pointe de satisfaction légitime, plusieurs des politiques publiques que le gouvernement actuel met en œuvre ont été puisées, parfois sans le dire, dans les propositions que l'USFP avait formulées dans les années précédentes. C'est ce qu'il appelle, avec une modestie qui sonne juste, «la crédibilité du projet itihadi».

Cette crédibilité, Lachguar ne la réclame pas comme un droit : il la démontre. Et c'est peut-être là l'une des grandes leçons de sa prestation — le temps du dis-

cours purement victimaire du «regardez ce que nous avons fait jadis», est révolu. L'USFP entend peser sur le présent et construire l'avenir, sans renoncer à sa mémoire mais sans s'y laisser engloutir.

Le temps des intérêts, la fin des illusions

La dimension internationale du débat, portée notamment par Abdelhamid Jmahri, directeur du journal «Al Itihad Al Ichiraki» a permis à Driss Lachguar de déployer une autre facette de sa stature politique : celle d'un homme qui pense le Maroc dans le monde, qui saisit les transformations géopolitiques globales et qui en tire des enseignements pour l'action nationale.

La lecture du monde post-Covid est particulièrement éclairante. Pour le Premier secrétaire, la pandémie a agi comme un révélateur brutal : elle a mis à nu la radicalisation des relations internationales, le retour en force des intérêts nationaux comme unique boussole de la diplomatie, l'affaiblissement des cadres multilatéraux qui régulaient jusque-là les rapports entre États. Dans ce contexte, il a rendu un hommage sincère à la politique étrangère conduite par Sa Majesté le Roi Mohammed VI, soulignant que les succès engrangés dans le dossier de notre intégrité territoriale sont le fruit d'une vision stratégique cohérente, patiente et déterminée.

Sur la question du Sahara marocain, le leader itihadi a évoqué avec une justesse de ton l'apport spécifique de l'USFP à la diplomatie parallèle. A travers son appartenance à l'Internationale Socialiste, le parti a mené un travail de longue haleine pour corriger les positions de nombreux partis de gauche à travers le monde, qui véhiculaient, souvent par ignorance ou par paresse intellectuelle, des thèses favorables au séparatisme. Ce travail de persuasion, de documentation, d'argumentation et de dialogue a contribué, selon le Premier secrétaire, à margi-

Il n'y a pas de pire pour une nation que le nihilisme surtout quand il est véhiculé par les médias publics

Dans l'un des moments les plus forts de son passage sur MFM, Driss Lachguar a pointé avec une franchise qui a frappé les esprits un danger qu'il juge particulièrement grave : celui de voir les médias publics se transformer en caisse de résonance du discours nihiliste et destructeur. Pour le Premier secrétaire de l'USFP, il y a une ligne rouge que nul acteur politique ou médiatique ne devrait franchir — celle qui consiste à utiliser le service public audiovisuel, financé par le contribuable marocain et censé servir l'intérêt général, pour diffuser des discours qui sapent la confiance dans les institutions, décrédibilisent les partis et alimentent le désenchantement civique. «Le plus dangereux pour l'entité nationale et ses institutions, c'est le nihilisme — surtout lorsqu'il transite par les médias publics», a-t-il affirmé avec une gravité qui dit tout du sérieux avec lequel il perçoit cette menace. Car un média public qui démissionne de sa mission d'édification citoyenne pour céder à la facilité du sensationnalisme ou de la provocation stérile ne remplit plus son rôle — il le trahit.



naliser le Polisario dans les cercles progressistes internationaux — un résultat qui ne s'obtient pas en quelques semaines, mais qui est le fruit de décennies d'engagement militant sur les scènes africaine, arabe et européenne.

Concernant le conflit au Moyen-Orient, Driss Lachguar a réaffirmé l'attachement indéfectible de l'USFP aux principes du droit international et aux so-

lutions politiques et diplomatiques. Il a défendu avec conviction la solution à deux États comme seule issue viable au conflit israélo-palestinien, refusant avec la même vigueur les extrémismes des deux bords. Cette position, fidèle à la tradition de la gauche marocaine, mérite d'être soulignée dans un contexte où les pressions pour choisir un camp radical se font de plus en plus intenses.

Les alliances politiques *Pragmatisme sans abandon de soi*

La question des alliances est l'une de celles qui donnent le plus de fil à retordre aux partis d'opposition, pris en étau entre la logique du rassemblement et l'impératif de la cohérence idéologique. Abdelkader Kihel, représentant l'Istiqlal dans le débat, a posé la question avec une franchise bienvenue : comment l'USFP conçoit-il ses alliances à l'approche des prochaines échéances électorales ?

Driss Lachguar a répondu avec la précision d'un stratège et la lucidité d'un homme qui connaît les pièges du jeu politique. Les alliances de l'USFP ne peuvent se construire que sur la base de convergences idéologiques réelles, pas sur de simples calculs d'opportunité électorale. Il a mentionné la proximité avec le Parti de l'Istiqlal, fondée sur un socle de valeurs communes et sur une vision partagée de l'État de droit. Il a évoqué les affinités avec d'autres formations se réclamant de la social-démocratie. Mais dans le même temps, il a posé une condition sine qua non : toute alliance doit reposer sur des points de convergence substantiels, sur un projet commun, et non sur le seul désir de faire nombre face à l'adversaire.

Ce pragmatisme tempéré par les valeurs est l'une des marques de fabrique de l'USFP depuis ses origines. Et Lachguar, en le réaffirmant, envoie un signal clair à ses potentiels partenaires : l'USFP est prêt à s'allier, mais demeure intransigeant sur ses valeurs.

Un gouvernement sous surveillance critique

Si Driss Lachguar se refuse à la démagogie, il n'en est pas moins un opposant résolu, et ses critiques du gouvernement actuel ont été formulées avec la précision chirurgicale qui caractérise les meilleurs débatteurs politiques. L'emploi, d'abord : les chiffres avancés par l'exécutif sur la création de postes de travail sont, selon le Premier secrétaire, en deçà des promesses formulées et des attentes légitimes d'une jeunesse nombreuse et impatiente. La question de l'accompagnement social, ensuite : la gestion du soutien public, notamment les épisodes controversés autour de l'aide sociale directe, a révélé des déficits de gouvernance et de communication qui ont alimenté la frustration populaire bien plus qu'ils ne l'ont apaisée.

Sur la question de l'heure légale, qui a alimenté des polémiques récurrentes dans l'espace public, Lachguar a adopté une position qui mérite d'être retenue : ni pour, ni contre de manière dogmatique, mais exigeant une étude technique sérieuse, menée avec rigueur et sans précipitation. « Ce n'est pas de la surenchère politique dont ce dossier a besoin, c'est d'une expertise indépendante et d'une dé-

La démocratie ne se protège pas avec des mots, elle se défend avec des actes

La mise en garde de Driss Lachguar contre l'hégémonisme est l'un des avertissements les plus lucides lancés ces derniers temps dans le débat public marocain. Le Premier secrétaire de l'USFP pointe un danger réel : celui de voir les règles électorales ajustées de manière à favoriser indûment un acteur politique au détriment du pluralisme. Pour Lachguar, la démocratie n'est pas un acquis définitif — c'est un équilibre fragile qu'il faut préserver avec vigilance. Toute concentration excessive du pouvoir entre les mains d'un seul camp, quelle qu'en soit la légitimité électorale, constitue une menace pour la stabilité et pour la vitalité du jeu démocratique.



Driss Lachguar discutant à bâtons rompus avec Kamal Lahlou, PDG du Groupe MFM.

cision fondée sur les faits », a-t-il dit, en substance, renvoyant dos à dos les partisans du statu quo et ceux qui réclament un changement immédiat sans en mesurer toutes les implications.

Mais c'est sans doute sur la question de l'hégémonie politique que le Premier secrétaire a été le plus percutant. Lachguar a mis en garde, avec une clarté qui ne laisse place à aucune ambiguïté, contre le risque d'une dérive vers une domination partisane excessive, rendue possible par des ajustements des règles électorales favorisant indûment un acteur politique aux dépens de la pluralité. Ce n'est pas une alerte abstraite : c'est une mise en garde concrète, adressée à ceux qui seraient tentés de confondre majorité gouvernementale et monopole de la légitimité politique.

Contre le nihilisme, pour la démocratie vivante

L'un des thèmes qui revient comme un leitmotiv dans la pensée politique de Driss Lachguar est celui du rapport aux institutions — à leur valeur, à leur sens, à leur fragilité aussi. Dans un contexte où les discours de défiance envers le politique se multiplient, où le cynisme ambiant tend à éroder la confiance dans les partis, dans le Parlement, dans les mécanismes de la démocratie représentative, le Premier secrétaire de l'USFP a choisi de prendre à contre-courant le discours dominant.

Dénoncer les partis, tourner en dérision le Parlement, alimenter la méfiance envers les institutions — voilà un exercice que beaucoup pratiquent avec délectation, convaincus qu'il les fait paraître courageux et indépendants d'esprit. Lachguar refuse cette posture, non par naïveté ou

par confort, mais par conviction profonde : le nihilisme politique est une menace réelle pour la stabilité du pays. «Le discours qui dénigre les partis et le Parlement est un danger pour la stabilité», a-t-il affirmé.

Cette défense des institutions ne signifie pas qu'il faut les épargner de toute critique. Bien au contraire. Lachguar est l'un des critiques les plus constants et les plus informés du fonctionnement des institutions marocaines. Mais il y a une différence fondamentale entre la critique constructive, qui vise à améliorer ce qui existe, et le dénigrement systématique, qui ne propose rien et ne construit rien. Le Maroc, selon le Premier secrétaire, a accumulé un capital institutionnel précieux qu'il convient de préserver et d'enrichir, non de dilapider dans des joutes rhétoriques stériles.

La régionalisation avancée Un chantier à la hauteur des ambitions

Dans sa lecture des grandes orienta-

tions de l'Etat, Driss Lachguar a accordé une attention particulière au discours du Trône et aux perspectives qu'il ouvre en matière de régionalisation avancée et de nouveau modèle de développement. Ce n'est pas le discours d'un opposant qui attend que l'Etat échoue pour marquer des points. C'est le discours d'un homme d'Etat qui reconnaît la pertinence des Orientations Royales et qui entend y contribuer depuis sa position.

La dynamique organisationnelle de l'USFP — avec ses 72 congrès provinciaux tenus en un temps record — est présentée par le Premier secrétaire comme une illustration concrète de l'alignement du parti sur ce chantier. L'USFP, dit-il en substance, ne conçoit pas la régionalisation comme un simple transfert de compétences administratives, mais comme une opportunité de construire un développement territorial intégré, ancré dans les réalités locales et porté par des élites régionales compétentes et responsables. C'est là l'une des

ambitions majeures du parti pour la prochaine phase politique.

Un leader qui dure parce qu'il pense

Au terme de cette longue et riche émission, ce qui frappe le plus dans la prestation de Driss Lachguar, c'est peut-être ceci : la cohérence. Cohérence entre les valeurs affichées et les positions défendues. Cohérence entre la mémoire du passé et les exigences du présent. Cohérence entre la rigueur de l'analyse et la générosité de la vision. Dans un paysage politique parfois dominé par le bruit et la fureur, par les effets d'annonce et les retournements de veste, cette cohérence est rare. Elle est précieuse. Et elle mérite d'être reconnue, même — et peut-être surtout — par ceux qui ne partagent pas toutes les positions du Premier secrétaire.

Lachguar a conclu son passage sur MFM en appelant à «frapper à la porte de l'avenir» — une métaphore qui dit tout d'un homme convaincu que le Maroc a encore de grandes pages à écrire, et que l'USFP entend tenir la plume. Non pas pour dicter le récit à lui seul, mais pour y apporter la contribution d'une gauche démocratique, sociale, ouverte sur le monde et ancrée dans les réalités de son pays.

L'opposition, telle que la conçoit Driss Lachguar, n'est pas le refuge des déçus ni la tribune des indignés. C'est un engagement exigeant, une responsabilité partagée, un service rendu à la nation depuis un angle différent de celui du gouvernement, mais avec le même horizon en vue : un Maroc plus juste, plus fort, plus libre. Dimanche, sur les ondes de MFM, cette vision a trouvé une voix à sa hauteur.

Mehdi Ouassat

L'heure légale : L'expertise contre la surenchère

Sur le dossier de l'heure légale, qui continue d'agiter périodiquement l'opinion publique marocaine et de diviser les Marocains entre partisans d'un retour en arrière et défenseurs du statu quo, Driss Lachguar a choisi une posture qui tranche radicalement avec le bruit ambiant : celle de la raison contre la passion, de l'expertise contre la démagogie. Pour le Premier secrétaire de l'USFP, ce débat ne mérite ni les emballements populistes qui l'enflamment régulièrement sur les réseaux sociaux, ni les esquives gouvernementales qui le laissent sans réponse satisfaisante. Ce qu'il exige, c'est une étude technique sérieuse, rigoureuse et indépendante, menée par les instances compétentes et fondée sur des données objectives — économiques, sanitaires, sociales — avant toute prise de décision. Le gouvernement, a-t-il rappelé, dispose des structures techniques nécessaires pour traiter ce dossier dans le cadre de ses prérogatives réglementaires. Ce n'est donc pas d'une polémique supplémentaire dont le Maroc a besoin sur cette question, mais d'une volonté politique de trancher sur la base des faits. «Ce n'est pas la surenchère politique qui nous aidera à trancher, c'est l'étude sérieuse et l'approche scientifique rigoureuse», a-t-il dit en substance, renvoyant dos à dos agitateurs et immobilistes.

Clôture du programme d'incubation de la 5^{ème} promotion de startups palestiniennes de l'Agence Bayt Mal Al-Qods Acharif

Le programme d'incubation de projets de l'Agence Bayt Mal Al-Qods Acharif (BMAQ Innovation Hub), destiné à la 5^{ème} promotion de startups palestiniennes opérant dans les domaines de la créativité et de l'innovation au titre de l'année 2026, s'est clôturé dimanche à Casablanca, avec le soutien financier du ministère de la Transition numérique et de la Réforme de l'administration.

Dans un communiqué, l'Agence indique que les membres de cette promotion ont bénéficié d'une master class avancée en marketing à l'Ecole nationale de commerce et de gestion de Casablanca (ENCGC), portant sur les dernières tendances en matière de création et de personnalisation des marques, ainsi que sur l'analyse du comportement des consommateurs et les stratégies de ciblage marketing.

Cette rencontre, ajoute la même source, a constitué une occasion d'interaction avec des étudiants porteurs de projets, à travers des sessions dédiées à la présentation et à la discussion d'idées innovantes devant un jury composé d'entrepreneurs palestiniens, permettant ainsi aux participants d'acquérir une expérience pratique dans l'ana-

lyse des modèles économiques et l'évaluation de la viabilité des startups.

Selon le communiqué, cette visite s'inscrit dans une vision intégrée de l'incubateur de l'Agence, visant à permettre aux startups palestiniennes de s'inspirer des meilleures pratiques internationales et de s'ouvrir à des écosystèmes d'innovation performants, afin de renforcer leur compétitivité et soutenir leur trajectoire de croissance et d'expansion.

Les activités de cette promotion se sont conclues par la remise de certificats de participation à ses membres, qui ont fait part de leur admiration pour l'expérience marocaine en matière d'innovation, soulignant que cette visite a constitué une opportunité de nouer des partenariats futurs et de s'inspirer de modèles réussis adaptables au contexte palestinien.

Par ailleurs, le communiqué indique que les représentants des six startups palestiniennes participantes ont effectué une série de visites de terrain au sein de plusieurs écosystèmes d'innovation et de technologie au Maroc, à la suite de leur participation à la 4^{ème} édition du GITEX Africa Maroc 2026, tenue à Marrakech du 7 au 9 avril.

Dans ce cadre, les membres



de la promotion ont été accueillis à l'Université Mohammed VI Polytechnique à Benguerir (UM6P), où ils ont découvert, au sein de l'école de programmation "1337", un modèle combinant recherche scientifique, formation appliquée et entrepreneuriat. Ils ont également visité des laboratoires d'intelligence artificielle considérés parmi les plus importants centres de re-

cherche et développement en Afrique.

Le programme comprenait aussi des sessions d'échange direct avec des ingénieurs et des experts techniques, portant sur le développement de produits numériques, l'accélération de la croissance des startups, ainsi que les stratégies d'accès aux marchés internationaux, avant de se conclure par une visite du centre

d'entrepreneuriat "Startgate".

À rappeler que le programme d'incubation de l'Agence Bayt Mal Al-Qods Acharif, lancé il y a trois ans dans le cadre de sa stratégie numérique 2024-2027, a bénéficié jusqu'à présent à 34 startups opérant principalement dans les domaines de l'intelligence artificielle, des sciences, de l'éducation, de la santé, de l'agriculture et de la fintech.

Déclaration de Rabat pour les femmes aveugles et malvoyantes

Un engagement collectif pour un avenir plus équitable et inclusif

Les travaux du 2^{ème} Forum national des femmes aveugles et malvoyantes se sont achevés, dimanche à Rabat, par l'adoption de la "Déclaration de Rabat pour les femmes aveugles et malvoyantes", un document de référence reflétant les aspirations de cette catégorie sociale à un avenir plus équitable et inclusif.

Cette Déclaration sanctionnant ce

forum, tenu sous la présidence d'honneur de Son Altesse la Princesse Lalla Lamia Essolh, Présidente de l'Organisation Alaouite pour la Promotion des Aveugles au Maroc (OAPAM), salue les efforts déployés par les différents acteurs pour améliorer les conditions des femmes aveugles et malvoyantes.

Ladite Déclaration, dont le texte a été lu par la coordinatrice du comité central

des femmes à l'OAPAM, Rajaa Alaoui, évoque les multiples défis auxquels les femmes aveugles et malvoyantes continuent de faire face, notamment en matière d'accès à l'éducation et à la formation, d'insertion économique, d'accès aux services de santé et sociaux, d'inclusion numérique et de participation à la vie publique.

Le texte rappelle les référentiels nationaux et internationaux relatifs aux droits des femmes et des personnes en situation de handicap, soulignant que la femme malvoyante est une citoyenne à part entière, jouissant de l'ensemble de ses droits et libertés sans discrimination.

En outre, il met l'accent sur la nécessité d'adopter une approche fondée sur les droits humains et le genre dans toutes les politiques publiques, de renforcer l'autonomie, la dignité et l'autonomisation des femmes malvoyantes, de garantir leur accès universel aux services et aux technologies, et de valoriser leur rôle en tant qu'actrices clés du développement sociétal.

Ce document comprend une série de recommandations couvrant les domaines de l'inclusion numérique, de l'insertion

économique, de l'éducation et de la formation, de la participation et du leadership, ainsi que de l'accessibilité, tout en mettant en avant des mécanismes de suivi et de mise en œuvre, notamment à travers le renforcement des partenariats avec les départements gouvernementaux et les institutions nationales, ainsi que l'adoption d'indicateurs permettant de mesurer l'impact.

Cette Déclaration a lancé un appel ouvert aux départements gouvernementaux, aux établissements publics, aux collectivités territoriales, à la société civile, au secteur privé et à l'ensemble des parties prenantes concernées à s'engager pleinement dans la mise en œuvre de ses dispositions et à œuvrer conjointement pour une autonomisation réelle et durable des femmes malvoyantes.

Au programme de ce forum, tenu du 10 au 12 avril, en présence d'experts et d'acteurs institutionnels et avec la participation d'environ 60 bénéficiaires issues de différentes régions du Royaume, figuraient des sessions scientifiques, des ateliers pratiques ainsi que des témoignages et des activités parallèles.





Trump veut bloquer les ports iraniens *Téhéran crie à la "piraterie"*



Les Etats-Unis devaient commencer à bloquer lundi les ports iraniens au lendemain de l'échec de pourparlers avec l'Iran, qui crie à la "piraterie" et menace de s'en prendre aux ports de la région.

Lundi 14H00 GMT: c'est à cette heure que le président américain Donald Trump a prévu d'imposer un blocus aux ports iraniens, une perspective qui refait flamber les cours du pétrole et inquiète particulièrement la Chine.

D'avance, l'armée iranienne a dénoncé un blocus "illégal", qui relève de la "piraterie", et menacé ses voisins du Golfe, déjà ciblés par des frappes iraniennes lors de la guerre déclenchée fin février par l'offensive israélo-américaine sur l'Iran.

"Si la sécurité des ports de la République islamique (...) est menacée, aucun port dans le Golfe persique et la mer d'Arabie ne sera en sécurité", a averti le commandement militaire iranien dans un communiqué lu à la télévision.

Après l'accalmie des derniers jours, le baril de pétrole a directement commencé la semaine au-dessus du prix symbolique de 100 dollars, bondissant de plus de 7% pour le Brent de la mer du Nord, référence mondiale, et de plus de 8% pour le WTI, référence américaine, vers 05H00 GMT.

Avec le blocus des ports, "on peut supposer que l'intention de Trump est d'essayer de priver l'Iran de ses revenus d'exportation et d'obliger ses principaux importateurs de pétrole, particulièrement la Chine, à faire pression sur Téhéran pour qu'il lève son blocage du détroit" d'Ormuz, analyse de-

puis New York le centre de réflexion Soufan Center.

La Chine, qui dépend largement de l'Iran pour son approvisionnement pétrolier, a appelé au rétablissement d'une navigation "sans entraves" dans le détroit, qui voit passer en temps normal un cinquième du commerce mondial d'hydrocarbures.

Le ministre turc des Affaires étrangères Hakan Fidan a pour sa part réclamé sa réouverture "au plus vite".

Critiques des alliés

Mais même du côté des alliés de Washington, le blocus naval américain est critiqué.

"Nous ne soutenons pas le blocus", a déclaré le Premier ministre britannique Keir Starmer, tandis que Madrid estime qu'il n'a "aucun sens".

L'Allemagne, elle, ressentira "encore longtemps les conséquences" de la guerre au Moyen-Orient, "même lorsqu'elle sera terminée", a averti le chancelier Friedrich Merz, après avoir annoncé des mesures pour soulager les consommateurs et les entreprises face à la hausse des prix des carburants.

L'incapacité de Washington et Téhéran à trouver un accord après plus de 20 heures de pourparlers au Pakistan inquiète, après plus de six semaines d'une guerre qui a fait plus de 6.000 morts, principalement en Iran et au Liban et a déstabilisé l'économie mondiale.

Le respect du cessez-le-feu de deux semaines, qui doit expirer le 22 avril, reste in-

certain : si le Pakistan, médiateur dans les pourparlers infructueux, a appelé à son respect, ni les Etats-Unis ni l'Iran n'ont évoqué le sujet.

Sans fermer la porte à une reprise des tractations, Washington et Téhéran se renvoient la responsabilité de l'échec des discussions.

Donald Trump a mis la faute sur le refus des Iraniens de renoncer à se doter de

l'arme nucléaire, une ambition démentie par Téhéran.

"S'ils ne reviennent pas, ça me va très bien", a assuré M. Trump.

Selon l'Iran, un accord était "à deux doigts" d'être trouvé. Pour le ministre iranien des Affaires étrangères Abbas Araghchi, l'un des principaux négociateurs de la République islamique, l'échec est dû au "jusqu'aboutisme américain".

Le porte-parole de la diplomatie iranienne, Esmail Baqaei, avait auparavant évoqué "une atmosphère de suspicion et de méfiance", jugeant "évident" qu'un accord ne pouvait être obtenu "en une seule session".

Poursuite des attaques au Liban

Au Liban, deuxième terrain principal de la guerre, les attaques se poursuivent, Israël ayant soutenu que ce front n'était pas inclus dans la décision de cessez-le-feu.

Lundi, le mouvement islamiste pro-iranien Hezbollah a affirmé avoir lancé des roquettes sur deux localités israéliennes juste de l'autre côté de la frontière.

Le ministère libanais de la Santé a annoncé la mort de quatre personnes après une frappe israélienne sur la localité de Maaroub, dans le sud du pays. Le conflit a tué plus de 2.000 personnes au total dans le pays.

Des pourparlers sont toujours prévus mardi entre des représentants libanais et américains à Washington, après le feu vert donné par Israël sous pression américaine.

"La guerre continue, y compris dans la zone de sécurité au Liban", a affirmé le Premier ministre israélien, Benjamin Netanyahu, lors d'une première visite dans le sud du Liban, dont l'armée israélienne a pris le contrôle.

Son homologue libanais, Nawaf Salam, a assuré que Beyrouth œuvrait à obtenir par la négociation un retrait total d'Israël.

Ormuz: Paris et Londres organiseront une "conférence" en vue d'une "mission multinationale pacifique"

La France va organiser avec le Royaume-Uni "dans les tout prochains jours une conférence avec les pays prêts à contribuer" à "une mission multinationale pacifique destinée à restaurer la liberté de navigation" dans le détroit d'Ormuz, a annoncé lundi le président Emmanuel Macron.

"Cette mission strictement défensive et distincte des belligérants aura vocation à se déployer dès que la situation le permettra", a ajouté le président français sur le réseau X. Autrement dit, cette mission n'a pas vocation à être intégrée directement dans les efforts des Etats-Unis dans le détroit.

Emmanuel Macron, qui s'était entretenu dimanche avec le Premier ministre britannique Keir Starmer, ne commente pas la décision américaine d'un "blocus" naval dans ce passage maritime du Golfe, annoncée par Donald Trump après l'échec des négociations entre les Etats-Unis et l'Iran et censé entrer en vigueur lundi.

Keir Starmer a lui dit ne pas soutenir ce blocus. Dans son message sur X, le président français a appelé à ne ménager "aucun effort" pour "parvenir rapidement à un règlement solide et durable du conflit au Moyen-Orient par la voie de la diplomatie", "qui permette de doter la région d'un cadre robuste permettant à chacun de vivre en paix et en sécurité".

"Pour y parvenir, toutes les questions de fond doivent être traitées en leur apportant une réponse durable, aussi bien s'agissant des activités nucléaires et balistiques de l'Iran que de ses actions déstabilisatrices dans la région, mais aussi pour permettre la reprise, le plus rapidement possible, d'une navigation libre et sans entrave dans le détroit d'Ormuz et faire en sorte que le Liban retrouve le chemin de la paix dans le plein respect de sa souveraineté et de son intégrité territoriale", a-t-il insisté.

Mots flechés

Par Abou Salma
abousalma10@gmail.com

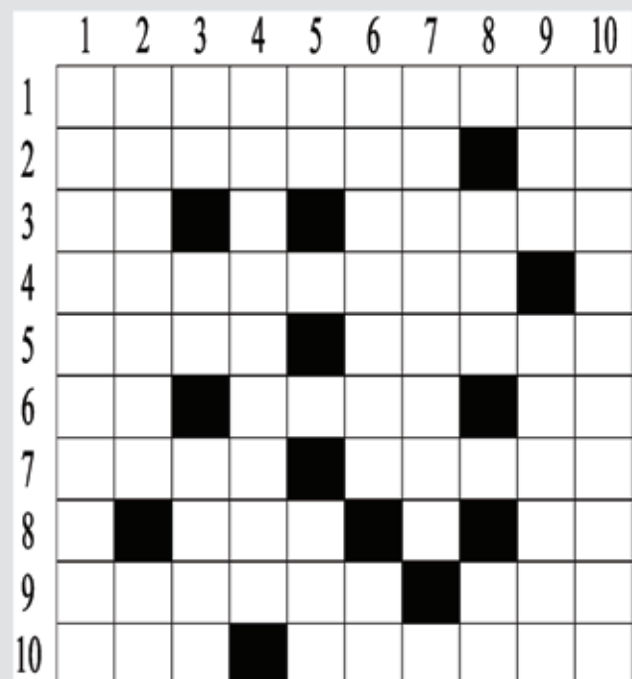
DÉSINV OLTURE	VAGUE	CLERC QUARTIER D'OSLO	MESSAGE	GNÔLE	BATTENT LE PAVÉ VOYELLES	HALLUCI- NOGÈNE	CHLORE USURE	AIR DE FAMILLE
TABLEAU DE PRIX							NOTE	
PARTI À GAUCHE		TRANSP IRE			TANDEMS			
EN ARRIÈRE		ARTICLE INDÉFINI	MORCEAU D'ADN RADIUM		TRAVELO	FIN D'ANNÉE	NAZI	
							FIN DE PARTIE	
FRANGINE	À L'ENVERS: PANIER ARTICLE				RÉPUTA- TION EN BERNE			
			PARTIRA			GRECQUE	NOTA BENE	
ENVERS POSSÉSSIF SODIUM		DE BAS EN HAUT: 1609m	DÉSIR VÉTÉRI- NAIRE				GROS SERPENTS	
	EN ÉVEIL EN SEPTEMBRE			ENJOUÉ	CARDINA- UX		BONNE ACTION QUARTIER D'IBADAN	
GESTION À DISTANCE								
COPIA ARBRE CONIFÈRE					CARTON			
		POURRI				ENZYME		

Solution mots flechés d'hier

POIS EN SARDE	BEAUTE	ARABOT ESTRANGE	POSSIBLE EN POISSON	D	OU EN EQUILIBRE	INPOLA NTIES	EN ENTIER	QUARTIER DE CROIX	L'	LEZARD POUR LEZARD	BOY EN LEZARD
F	A	C	T	I	O	N	N	A	I	R	E
CARAME	P	A	I	L	L	O	T	E	P	A	N
EN PLACE	P	L	A	E	N	C	A	R	D	I	N
G	R	O	U	P	C	O	U	R	I	R	
SAC PANSER	E	P	A	N	I	C	H	E	U	N	E
MELON	H	E	P	E	L	A			L	E	P
PÊCHE	E	V	E	I	L	L	E		C	R	
AN	I	T	A		U		H	E			
NORD	S	E	P	T	E	N	T	R	I	O	N
TOURTE EN EAU	I	L	E		T	U		P	A		
CHAMISE CRIVRE	T	O	U	R	D	I	E		C	R	I
A	N	S	E	S		S	A	L	A	N	T

Directeur de la Publication et de la Rédaction Mohamed Benarbia Secrétaire général de la rédaction Mohamed Bouarab Rédaction Hassan Bentaleb Alain Bouithy Mourad Tabet Wafaa Mejdoubi Mehdi Ouassat Rachid Meftah Responsable des ressources humaines Atika Rachdi	Directeur artistique Fouad Ezzafir Service technique Khadija Sabi (Responsable) Myriem Rehane Khadija Halafi Mariama Farki Elkandoussi Elmandi Révision Abdelmoumeïn Warrach Secrétariat Asmaa Tabaa Photographe Ahmed Laaraki Libération Quotidien (6j/7) Adresse de la Rédaction 33, Rue Amir Abdelkader B.P. 2165 - Casablanca Maroc	E-mail: liberation@libe.ma Téléphone: 0522 61.94.04 Fax de la rédaction: 0522 62.09.72 Service annonces et publicité E-mail: annoncesliberation@libe.ma Youssef El Gahs Mouna El Youssoufi Loubna Baghdadi Rkia Ait Dahman Siham Zaïter Fadwa Choukri 44, Avenue des E.A.R. 3 ^{ème} Etage - Casablanca Tél: 0522 31.00.62 0522 62.32.32	0522 60 23 44 Fax: 0522 31.28.10 Imprimerie Les Editions Maghébines 2000 exemplaires imprimés Distribution SAPRESS Dossier de presse 130/64 Site web: www.libe.ma Journal Libération Libération Maroc 
--	--	---	--

Mots croisés



HORIZONTALEMENT

- 1- Elle devrait rendre impartial
- 2- Cerné - En rêve
- 3- Ile de France - Indifférente
- 4- Bouches à feu
- 5- Eau de France - Espace sablé
- 6- Font le ton - Manque - Club de France
- 7- Pont de Paris - Soutient
- 8- Élément - Partitif
- 9- Font la dizaine - Possèdent
- 10- Fameux espion - Amoureux

VERTICALEMENT

- 1- Stupéfiant
- 2- Extrait de fève - Drame jaune
- 3- Coutumes - Champion - Il a un défaut de taille !
- 4- Sonnerait
- 5- Note - Roue à gorge
- 6- Plante ornementale - Lettres royales
- 7- Frivolité
- 8- Enzyme - Bavard !
- 9- Pareil - Etouffent
- 10- Ils font l'histoire

Solution mots croisés d'hier



Grilles de sudoku

Facile

8			5		2		7		
6			8	2			5		
	2		7					1	
	7	3	6				1		
5			3		7			4	
	1			8	7	9			
3				4		8			
	6			8	5			2	
1	2		3					5	

Moyen

		4			7	5			
	1			5				2	
7			2	3				6	
5			4			6	2		
	2	7		3		8			
	9	8		1				4	
1			7	6				8	
9			4			6			
		6	9			4			

Difficile

			4		9				
				9	4		6		
	1	9		8				2	
	8	2		7	4				
3								9	
			9	1		2	4		
6				2		5	3		
1		5	6						
		4		9					

Expert

	8	5				3		7	
		7	6						
	2	9		5					
					3	8	1		
			9		8				
	9	8	2						
				4		5	6		
					6	1			
8	2					4	7		

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9.
Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

7	1	4	5	6	8	9	3	2	
3	8	5	9	4	2	7	1	6	
6	9	2	3	1	7	5	8	4	
8	3	7	2	9	6	4	5	1	
2	4	9	1	8	5	3	6	7	
5	6	1	7	3	4	8	2	9	
1	2	3	8	7	9	6	4	5	
9	5	6	4	2	3	1	7	8	
4	7	8	6	5	1	2	9	3	

Moyen

6	4	9	5	7	2	3	8	1	
1	7	2	8	3	9	4	6	5	
8	5	3	6	4	1	2	7	9	
7	3	8	2	9	4	1	5	6	
2	6	5	1	8	3	7	9	4	
4	9	1	7	5	6	8	3	2	
3	1	7	9	2	5	6	4	8	
5	2	4	3	6	8	9	1	7	
9	8	6	4	1	7	5	2	3	

Difficile

6	1	8	2	9	5	4	3	7	
5	9	3	1	7	4	8	6	2	
7	4	2	3	8	6	1	9	5	
9	5	1	4	2	3	7	8	6	
4	8	6	9	1	7	5	2	3	
3	2	7	5	6	8	9	1	4	
2	3	5	8	4	1	6	7	9	
1	6	4	7	3	9	2	5	8	
8	7	9	6	5	2	3	4	1	

Expert

1	7	5	9	6	8	4	2	3	
6	2	4	1	5	3	8	9	7	
3	8	9	2	7	4	5	1	6	
2	1	8	6	4	7	3	5	9	
9	4	7	5	3	2	1	6	8	
5	6	3	8	1	9	7	4	2	
8	3	2	4	9	5	6	7	1	
4	9	1	7	8	6	2	3	5	
7	5	6	3	2	1	9	8	4	



La Banque mondiale investit dans les réformes du marché du travail

Elargir les possibilités d'emploi par de meilleures politiques

Les institutions financières internationales manifestent un intérêt croissant pour la situation du marché du travail au Maroc, une attention soutenue qui reflète sans doute des préoccupations quant à son évolution et à ses performances actuelles.

Pour bien des analystes, cet engouement accru peut être interprété comme le signe que des déséquilibres persistent et que les dynamiques de création d'emplois restent en deçà des attentes, rappelant à ce propos que le Fonds monétaire international (FMI) avait appelé à mi-février dernier à davantage de réformes liées au marché du travail.

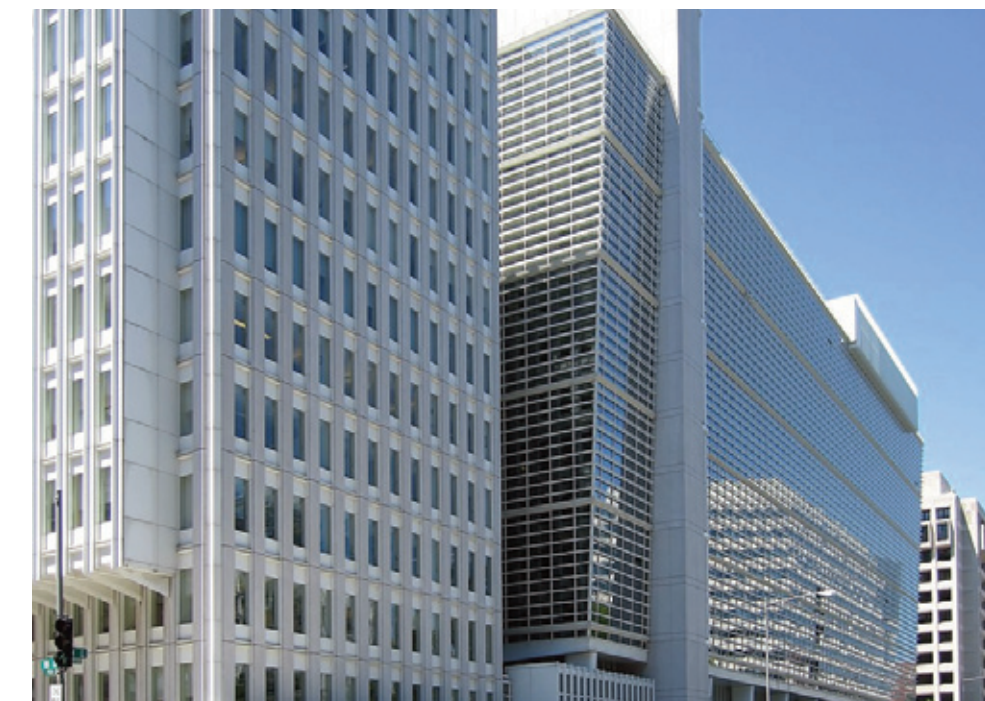
L'institution internationale avait alors estimé que « la création d'emplois durables demeure une priorité pressante, appelant à un climat des affaires plus propice, un secteur privé plus dynamique, et davantage de réformes liées au marché du travail ».

Dans ce contexte, elle avait estimé que « l'accélération des réformes des établissements et entreprises publics visant à améliorer leur performance et leur gouvernance est essentielle pour accroître la concurrence et garantir la neutralité du marché entre les entreprises publiques et privées ».

Nouvelle illustration de la vigilance des institutions financières : la Banque mondiale a approuvé un financement de 500 millions de dollars en faveur du Royaume visant notamment à soutenir les objectifs d'emploi.

À la rescousse d'un marché du travail vraisemblablement pas si bien portant qu'on pourrait le croire, l'institution de Bretton Woods a indiqué que « cet engagement majeur vise à élargir les possibilités d'emploi grâce à de meilleures politiques du marché du travail ». Tout y est dit.

Dans un communiqué, l'organisme international souligne que ce financement est le premier d'une



série de trois opérations programmées et précise qu'il vise également « la dynamisation du tissu des petites et moyennes entreprises (PME) et des investissements catalytiques dans les énergies propres, l'efficacité énergétique et les industries pharmaceutiques tournées vers l'exportation ».

Cet appui soutient la Feuille de route pour l'emploi du Maroc dans des domaines où le changement peut véritablement améliorer la vie de la population, précise l'institution expliquant, en ce qui concerne l'emploi, que « l'objectif est de créer davantage de débouchés pour les jeunes et les femmes en développant les programmes d'intervention sur le marché du travail, au bénéfice de plus de 330.000 demandeurs d'emploi d'ici 2029, et en alignant mieux les systèmes d'éducation et de formation professionnelle sur les besoins du secteur privé ».

La Banque mondiale affirme également porter son attention sur l'activité féminine assurant que celle-ci

sera soutenue par l'ajout de plus de 40.000 places dans l'offre de services de garde d'enfants agréés et par la création de 1.200 emplois directs pour les femmes dans ce secteur.

À noter qu'au-delà des réformes du climat d'investissement, cette opération soutient également des mesures visant à améliorer l'environnement des entreprises, avec un accent particulier sur les PME, ces efforts s'inscrivant dans une démarche plus large de promotion d'une économie plus inclusive et ré-

siliente.

Par ailleurs, poursuit l'institution, « ce financement apporte un soutien opportun pour lever les obstacles qui ont jusqu'à présent tenu les investisseurs privés à l'écart. Il vient également appuyer l'essor des services d'efficacité énergétique et le développement de la présence de l'industrie pharmaceutique marocaine sur les marchés internationaux, avec pour objectif d'exportation de multiplier par près de sept d'ici 2029 ».

De l'avis d'Ahmadou Moustapha Ndiaye, directeur de division à la Banque mondiale pour le Maghreb et Malte, « ces réformes s'attaquent à l'un des obstacles les plus persistants à la création d'emplois au Maroc, à savoir l'émergence trop lente d'entreprises à forte croissance, en améliorant simultanément l'environnement des affaires, en levant les contraintes sectorielles spécifiques et en soutenant l'essor d'entreprises à fort potentiel ».

Alain Bouithy



500 millions de dollars pour accélérer la création d'emplois et la croissance verte

Laâyoune accueille la 5^{ème} étape de la Caravane des rencontres régionales

La région de Laâyoune-Sakia El Hamra accueille la cinquième étape de la Caravane régionale du commerce extérieur, organisée par PORTNET, le Guichet unique national du commerce extérieur, en partenariat avec la Chambre de commerce, d'industrie et de services de Laâyoune-Sakia El Hamra et l'Agence nationale des ports, dans un contexte marqué par la montée en puissance des provinces du Sud en tant que hub économique stratégique.

L'événement se tient à la Délégation du ministère de la Culture, Place Oum Saad, au cœur de la ville de Laâyoune, réunissant un large éventail d'acteurs économiques et institutionnels.

Cette initiative s'inscrit dans un contexte de développement accéléré des provinces du Sud du Royaume, conformément aux Hautes Orientations Royales visant à faire de ces régions un pôle économique intégré et une plateforme stratégique ouverte sur l'Afrique.

Grâce à sa position géographique, Laâyoune s'impose progressivement comme un point de connexion clé entre le nord du Royaume, son Sud et les marchés africains.

La région bénéficie en effet de plusieurs projets structurants, notamment l'axe routier Tiznit-Dakhla, les liaisons avec les îles Canaries, ainsi que le développement de la zone industrielle et logistique d'El Marsa.

A cela s'ajoute une forte activité dans le secteur de la pêche, représentant près de 30% de la production nationale.

Lors de cette étape, l'accent a été mis sur le rôle de la digitalisation dans le développement du commerce extérieur. La plateforme PORTNET a été présentée comme un levier central pour simplifier les procédures, améliorer la compétitivité des opérateurs et faciliter l'intégration des entreprises locales dans les chaînes de valeur internationales.

Les discussions ont également porté sur plusieurs enjeux majeurs, dont le développement de l'économie bleue, les opportunités offertes par les énergies renouvelables, ainsi que le potentiel industriel et logistique de la région. Le renforcement des liens avec les îles Canaries a également été évoqué comme un axe stratégique d'ouverture sur les marchés européens.

Cet événement réunit des entreprises d'import-export, des opérateurs du secteur de la pêche, des investisseurs, ainsi que des représentants d'institutions clés telles que les Douanes, le Centre régional d'investissement et l'Agence nationale des ports.

A travers cette caravane, PORTNET entend accompagner la transformation digitale du commerce extérieur marocain, tout en contribuant à renforcer l'attractivité des régions et leur intégration dans les échanges internationaux.



ONCF : 2025, une année de performances remarquables et de projets structurants

L'Office National des Chemins de Fer (ONCF), dont le Conseil d'administration s'est réuni jeudi à Rabat, sous la présidence du ministre du Transport et de la Logistique, Abdessamad Kayouh, a réalisé des performances remarquables et des projets structurants en 2025.

Les travaux de cette session du Conseil ont porté sur le bilan de l'année 2025 et l'arrêt des comptes sociaux et consolidés de l'ONCF pour l'exercice écoulé, indique un communiqué de l'Office.

Dans son allocution d'ouverture, M. Kayouh a mis en exergue la dynamique de développement soutenue du secteur ferroviaire national, impulsée par la vision éclairée de Sa Majesté le Roi Mohammed VI.

Porté par des projets structurants, le rail marocain s'est progressivement imposé, au fil des années, comme un levier essentiel d'une mobilité durable et décarbonée, tout en générant d'importantes retombées socio-économiques pour le Royaume.

Le ministre a, par ailleurs, souligné la portée stratégique du programme d'investissement ambitieux de 96 milliards de dirhams (MMDH), lancé par SM le Roi Mohammed VI, le 24 avril 2025, rapporte la MAP.

Il a fait savoir que la mise en œuvre de ce programme, un an après son lancement,

progresses de manière notable conformément aux prévisions établies. Dans cette même dynamique, l'année écoulée a également été marquée par le coup d'envoi, le 24 septembre 2025, des travaux ferroviaires du Grand Casablanca, donné par SM le Roi.

Pour sa part, le Directeur général de l'ONCF, Mohamed Rabie Khlie, a souligné que l'année 2025 a connu une dynamique d'investissement particulièrement soutenue qui s'est traduite, en premier lieu, par le lancement et l'accélération des travaux de génie civil dans le cadre du projet de la Ligne à Grande Vitesse (LGV) Kénitra-Marrakech.

Parallèlement, l'année 2025 s'est également distinguée par la conclusion de trois grands marchés portant sur le programme d'acquisition de 168 rames de nouvelle génération, destiné à accompagner la croissance du trafic et à renforcer durablement la qualité du service offerte aux voyageurs.

En outre, M. Khlie a salué la performance remarquable réalisée par l'ONCF en 2025, une année portée par une dynamique de croissance soutenue de l'ensemble de ses activités stratégiques avec un chiffre d'affaires qui a dépassé pour la première fois le cap des 5 milliards de dirhams (MMDH).

L'activité voyageurs de l'ONCF a poursuivi sa trajectoire ascendante en 2025, grâce au déploiement d'une offre de mobilité élargie et à une accessibilité renforcée sur l'ensemble du réseau. Dans ce contexte, 55,6 millions de voyageurs ont choisi le train pour leurs déplacements, illustrant l'attractivité durable et la pertinence du mode ferroviaire comme solution de mobilité. Sur le plan financier, cette progression se traduit par un chiffre d'affaires de 2,9 MMDH, en hausse de 5% par rapport à l'exercice précédent.

Symbole de l'excellence et de l'innovation durable, Al Boraq, premier train à grande vitesse du continent africain, a célébré en 2025 son 7ème anniversaire. Avec 5,6 millions de voyageurs transportés et un chiffre d'affaires de 848 millions de dirhams (MDH), Al Boraq consolide sa position comme icône de la mobilité moderne au Maroc.

En parallèle, l'ONCF a une nouvelle fois affirmé son excellence opérationnelle en déployant un dispositif inédit pour accompagner la Coupe d'Afrique des Nations (CAN). L'ouverture de la gare de Rabat Riad, conjuguée à la mise en place d'arrêts exceptionnels à la gare de Sidi Brahim à Marrakech, ainsi que la mobilisation plus de 250 trains supplémentaires dans le

cadre d'un dispositif de transport dédié, ont permis de transporter plus de 250.000 supporters entre les villes hôtes.

S'agissant du segment fret et logistique, l'ONCF maintient une dynamique de croissance soutenue, tant pour le transport des phosphates que pour l'activité marchandises, témoignant de sa trajectoire de développement et sa capacité à répondre aux besoins logistiques croissants.

Le chiffre d'affaires de l'activité marchandises a atteint 744 MDH (+6%). Cette performance, principalement due à la bonne dynamique du transport des conteneurs et des produits énergétiques, a porté sur un volume global de 9 millions de tonnes, soit une augmentation de 6% par rapport à 2024.

Le transport des phosphates a connu un véritable rebond, dépassant les 14,2 millions de tonnes, ce qui représente une progression de plus de 12% par rapport à l'année précédente, et a généré un chiffre d'affaires de plus de 1,24 MMDH (+10%).

Par ailleurs, l'ONCF continue à optimiser ses charges d'exploitation, propulsant son EBITDA (Earnings Before Interest, Taxes, Depreciation, and Amortization / bénéfice avant intérêts, impôts, dépréciations et amortissements) à plus de 2,17 MMDH en 2025.

Clôture de la session printanière du 47^{ème} Moussem culturel international d'Assilah

La session printanière de la 47^{ème} édition du Moussem culturel international d'Assilah, consacrée aux ateliers d'arts plastiques avec la participation d'artistes marocains et étrangers, s'est achevée samedi.

Au jardin du Palais de la culture, une collection d'œuvres picturales ainsi que des créations de gravure et de lithographie ont été exposées. Ces œuvres ont été réalisées par 16 artistes venus du Maroc, de Bahreïn, de Syrie, d'Espagne, d'Italie, de Suède et du Royaume-Uni, qui ont pris part à une résidence artistique commune de deux semaines, organisée par la Fondation du Forum d'Assilah, organisatrice du Moussem.

Le Palais a accueilli des ateliers de gravure, de lithographie (impression sur pierre) et de peinture, lesquels ont constitué un espace d'échange artistique entre les créateurs participants, favorisant le partage de techniques et d'expériences et contribuant ainsi au développement des arts plastiques au Maroc, conformément à la philosophie et aux objectifs du Moussem culturel international d'Assilah.

Dans une déclaration à la MAP, le vice-secrétaire général de la Fondation, Taoufik Louzari, a noté que la clôture de la session printanière vient couronner les activités organisées dans le cadre des ateliers d'arts, avec la participation d'artistes marocains et étrangers, précisant que les œuvres réalisées durant cette édition seront exposées lors de la prochaine édition du Moussem.



Il a ajouté que le programme de cette session printanière comprenait également l'inauguration de l'exposition "Arts plastiques des saisons d'Assilah 25", qui se poursuivra jusqu'au mois de juillet prochain, ainsi que l'atelier "Talents du Moussem" (atelier pour enfants) et un atelier d'expression littéraire et d'écriture pour enfants.

M. Louzari a par ailleurs annoncé que les dates et le programme de la session estivale, dédiée aux fresques murales et aux arts créatifs, ainsi que ceux de la session automnale, comprenant des colloques intellectuels, des soirées musicales et

des ateliers artistiques, seront bientôt dévoilés.

De son côté, le peintre et coordinateur des ateliers d'arts, Abdelkader Melehi, a estimé que cette session printanière a constitué une opportunité propice pour permettre aux artistes participants, issus d'horizons et d'écoles diverses, d'échanger leurs idées et leurs techniques.

Il a ajouté que la clôture de cette session se distingue par une présentation préliminaire des œuvres et réalisations des artistes, en attendant leur exposition officielle au Centre Hassan II des rencontres internationales.

M. Melehi a également souligné que ces œuvres, véritables empreintes laissées par des artistes ayant participé au Moussem, aux techniques et styles variés, resteront un acquis précieux pour la ville d'Assilah et pour les générations futures passionnées d'arts plastiques.

De son côté, Beatriz Palomero, artiste espagnole, s'est dite heureuse de participer pour la première fois à la résidence artistique dans le cadre des ateliers d'arts du Moussem, indiquant que cette résidence de deux semaines a été une expérience enrichissante, propice au partage de techniques et d'inspirations avec des artistes de différentes nationalités.

Elle a ajouté que cette expérience a été "très enrichissante", car elle permet aux artistes participants d'apprendre les uns des autres, précisant notamment avoir expérimenté, lors de l'atelier de gravure, une nouvelle technique qu'elle n'avait jamais testée auparavant.

Il convient de noter que la Fondation Forum d'Assilah organise son Moussem culturel international depuis plus de quatre décennies, avec la participation de personnalités éminentes issues des mondes de la politique, des médias et de la création, contribuant ainsi de manière significative au rayonnement culturel du Maroc et au renforcement des initiatives en matière de développement culturel.

Le plasticien Mohamed Mansouri Idrissi participe à la 14^{ème} édition de "La Route de la Soie : Rencontre des artistes" en Chine



L'artiste plasticien marocain Mohamed Mansouri Idrissi participe à la quatorzième édition de "La Route de la Soie : Rencontre des artistes - Atelier des artistes arabes de renom en Chine", qui se tiendra du 13 au 30 avril.

Cette participation s'inscrit dans la continuité d'un parcours artistique distingué, l'artiste ayant déjà représenté le Maroc lors de précédentes éditions de ce programme international, contribuant ainsi à renforcer la présence marocaine au sein de cet espace culturel et civilisationnel qui unit le monde arabe et la Chine.

Depuis le lancement de cette initiative en 2009 par le ministère chinois de la Culture et du Tourisme, cette rencontre est devenue un espace dynamique de création et d'échange entre artistes arabes et chinois, donnant naissance à des centaines d'œuvres mêlant authenti-

cité et modernité.

Entre Pékin et la province du Fujian (sud-est de la Chine), M. Mansouri Idrissi vivra une expérience riche dans un environnement foisonnant de contrastes et de significations. A travers des visites culturelles, des rencontres avec des artistes chinois, des visites de musées et des séances de création en atelier, cette résidence artistique s'annonce comme une expérience sensorielle où chaque instant se transforme en matière artistique.

Au fil de plusieurs jours de création, l'artiste réalisera de nouvelles œuvres inspirées par cette immersion culturelle, où la mémoire du voyage se mêlera aux couleurs de l'expression. Ces œuvres devraient intégrer des collections artistiques permanentes en Chine, portant l'empreinte d'un dialogue profond entre le Maroc, le monde arabe et l'Asie.

MASA 2026 : Inauguration à Abidjan de l'exposition "Trésors du Maroc"

L'exposition "Trésors du Maroc" conçue de manière à mettre en lumière la richesse, la diversité et la singularité de la culture, des traditions et du savoir-faire de l'artisan marocain, a été inaugurée dimanche à Abidjan, à l'occasion de la 14^{ème} édition du Marché des Arts du Spectacle Africain (MASA).

Dans ce sens, un "Stand Maroc" a été aménagé au cœur du Palais de la culture d'Abidjan, à l'initiative du Département de la Culture pour abriter cette exposition qui se veut une vitrine sur l'authenticité de la culture et de l'artisanat du Maroc, avec à la clé la mise en valeur de certains éléments phares des pratiques culturelles immortelles, telles qu'issues de plusieurs régions du Royaume. Amplement ancrés dans l'histoire rayonnante et séculaire du Royaume, ces éléments se veulent l'illustration éloquent de la profondeur et de la sécularité d'un legs ancestral vivant et recréé en permanence.

A cette occasion, la ministre ivoirienne de la Culture et de la Francophonie, Françoise Remarck, accompagnée notamment du président de l'Assemblée nationale, Patrick Achi, et d'autres personnalités, ont effectué une visite à cette exposition inédite, destinée à renforcer davantage la visibilité du Royaume, en tant que pays à l'honneur lors de cette nouvelle édition, auprès des festivaliers et visiteurs du MASA.

Cette exposition donne à découvrir et



La Taïfa Aïssaouia, avec Haj Said Berrada, au 14^{ème} Marché des arts et du spectacle africain. MASA d'Abidjan.

à apprécier, entre autres, le Caftan marocain, une tenue vestimentaire traditionnelle qui se veut le fruit d'une synthèse ornementale composée, entre autres, d'une passementerie faite en fils de soie, d'une broderie en fils de soie ou fils d'or et de décors en perles et paillettes exécutées à la main. L'exposition "Trésors du Maroc" met ainsi en lumière une belle collection de caftans, signés la styliste Kaoutar Youssefi.

Dans l'espace de l'exposition, les festivaliers et visiteurs de la Côte d'Ivoire et d'ailleurs ont eu droit aussi à une immersion dans le monde du Zellige marocain et tout le savoir-faire ancestral des artisans marocains qui s'est forgé autour de ce métier authentique.

L'exposition est l'occasion pour les vi-

siteurs de se renseigner sur la gastronomie marocaine hautement distinguée par la diversité de ses plats, la variété de ses ingrédients influencés par les régions et les environnements locaux, et l'authenticité de sa pâtisserie aux multiples douceurs. Dans le "Stand Maroc" un espace est réservé aussi à la calligraphie marocaine, un art qui fait appel à des outils traditionnels anciens, comme le « Qalam » (crayon) ou encore des outils modernes (pinceaux).

La calligraphie marocaine est intrinsèquement liée à l'ornementation, servant à décorer les mosquées et les palais mais aussi, à embellir les manuscrits, les livres, les bijoux, les vêtements et même les meubles.

L'exposition "Trésors du Maroc" met en relief également la singularité de la ma-

roquinerie du Sahara marocain, laquelle nourrit une production extrêmement variée, à la fois utilitaire et esthétique.

Rappeler que le Maroc est fortement présent à la 14^{ème} édition du MASA, événement placé sous le thème "Les arts de la scène en Afrique, outil d'intégration économique et sociale", via plusieurs troupes musicales confirmées, à savoir : le Groupe Gnaoua du Maalem Hassan Boussou, le Groupe Ribab Fusion, ou encore la Taïfa Aïssaouia, avec Haj Said Berrada, outre la présence de conférenciers spécialisés en arts et culture.

Prévue jusqu'au 18 avril courant, cette nouvelle édition, avec une programmation riche et diversifiée, est conçue de manière à ériger Abidjan en une véritable scène artistique à ciel ouvert où les Aficionados de la culture, de la créativité et des arts peuvent renouer avec la danse, la musique, le théâtre, le cirque, le slam ou encore les arts de la rue.

Le MASA revêt également une dimension internationale en ce sens qu'il permet de favoriser le dialogue croissant entre les scènes africaine, latino-américaine et méditerranéenne.

Créé en 1990, le MASA s'est imposé au fil des années comme un rendez-vous incontournable des arts vivants en Afrique et au-delà. L'édition 2026 apparaît ainsi comme une étape importante dans la consolidation de son rôle de hub culturel, économique et artistique.

Aux Etats-Unis, la pellicule perdue d'un trésor du cinéma français retrouvée dans un grenier

Le vieux coffre en bois était dans la famille depuis un siècle, déplacé, au fil des générations, du grenier à la grange, de la grange au garage. Personne ne savait qu'il contenait un trésor du cinéma français.

Personne, jusqu'à ce que Bill McFarland, professeur retraité et arrière-petit-fils d'un projectionniste de Pennsylvanie rurale ne découvre de vieilles pellicules qui "semblaient trop précieuses pour être jetées", raconte-t-il.

Mais le septuagénaire "n'avait aucune idée de ce qu'elles représentaient" ni comment les visionner.

Il a d'abord essayé de les vendre à un antiquaire, qui n'en a pas voulu après avoir appris que les bobines en nitrate étaient hautement inflammables et pouvaient exploser.

Alors, l'été dernier, Bill McFarland s'est rendu, depuis son domicile dans le Michigan (nord), au Centre national de conservation de l'audiovisuel de la Bibliothèque du Congrès, situé à Culpeper, en Virginie (est).

Parmi les dix bobines se trouvait un film perdu de Georges Méliès, pionnier français du cinéma, de 45 secondes intitulé "Gugusse et l'automate".

Le film a été réalisé en 1897, deux ans

après l'organisation par les frères Lumière de la première projection publique cinématographique à Paris. Projection à laquelle assista Georges Méliès, illusionniste, qui sera plus tard connu pour son expérimentation des premiers effets spéciaux au cinéma. Cinq ans plus tard, en 1902, Georges Méliès réalisa "Le voyage dans la lune", considéré comme l'un des premiers films de science-fiction. Il sortit son dernier film en 1913, avant de tomber dans l'oubli et de devenir vendeur de jouets dans une boutique de la Gare Montparnasse, à Paris, le centre du cinéma n'étant plus le Vieux Continent, mais l'Amérique.

Georges Méliès fut l'un des "premiers réalisateurs de film", explique George Willeman, responsable du fonds de bobines en nitrate de la Bibliothèque du Congrès, selon qui la pellicule retrouvée par Bill McFarland est probablement une copie de troisième génération de la bobine originale.

Les films de Méliès furent victimes de contrefaçon, faisant de lui "l'un des premiers cinéastes confrontés au piratage", selon George Willeman.

Il aurait aussi détruit une centaine de ses négatifs, dont la pellicule fondue aurait servi à fabriquer des bottes pour les poilus lors de la Première Guerre mondiale.

Bien que "Gugusse et l'automate" figure dans le catalogue de l'illusionniste, il n'avait jamais été vu jusqu'à ce que Bill McFarland ne dépose ses bobines à Culpeper, en septembre dernier.

Georges Méliès y incarne un magicien actionnant la manivelle d'un automate qui grandit peu à peu avant de frapper le magicien d'un coup de bâton sur la tête. Ce dernier riposte en assénant des coups de marteau à l'automate, qui rétrécit puis disparaît complètement, grâce à un processus de montage.

"Ces plans sont d'une grande précision pour un film aussi ancien, et les blagues sont intemporelles", s'émerveille Jason Evans Groth, conservateur des images animées de la Bibliothèque du Congrès.

L'arrière-grand-père de Bill McFarland, William DeLyle Frisbee, est né en 1860 en Pennsylvanie (est).

Pendant son temps libre, il quittait ses champs de pomme de terre et ses ruches où il élevait des abeilles pour battre la campagne en calèche, avec un phonographe Edison dernier cri et une lanterne magique puis, par la suite, un projecteur et des films.

Des récits de voyage relatés dans des carnets usés témoignent des pérégrinations de William DeLyle Frisbee. "J'ai donné un

spectacle à Garland, cinq dollars de recettes, public difficile", peut-on lire dans l'un de ses journaux, en référence à une petite ville de Pennsylvanie.

"Je suppose qu'un samedi soir, ils avaient peut-être un peu trop bu", imagine Bill McFarland. "Peut-être y avait-il des clients déçus, ou simplement trop bruyants? Ou peut-être étaient-ils excités à la vue des images".

Un siècle plus tard, les archivistes de la Bibliothèque du Congrès connaissent la même excitation face aux pellicules. Ils ont conservé les précieuses bobines dans une chambre froide, spécialement conçue pour prévenir tout incendie causé par le nitrate. Y sont également conservés des dizaines de milliers de films datés de l'âge d'or d'Hollywood.

Les archivistes ont passé une semaine à restaurer la bobine et à la numériser. Avec le temps, la pellicule avait rétréci et s'était déchirée, mais elle était malgré tout en bon état pour des négatifs rangés pendant des années dans un grenier ou une grange exposée au soleil.

"Gugusse et l'automate" est désormais un morceau de l'histoire du cinéma, accessible sur le site de la Bibliothèque du Congrès.

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'EAU
DIRECTION PROVINCIALE DE L'EQUIPEMENT DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE DE BENSLIMANE
Avis d'appel d'offres ouvert simplifié
n° 5/2026

Le 27/04/2026 à 11h il sera procédé en séance publique dans le bureau de Mr le Directeur Provincial de l'Equipelement du Transport et de la Logistique de BENSLIMANE à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié, sur offres des prix pour : PlandeCampagne2026. Fourniture de matériaux de construction nécessaires pour l'entretien du réseau routier dépendant de la DPETL de Ben Slimane. Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics <http://www.marchespublics.gov.ma>. Le cautionnement provisoire dématérialisé est fixé à la somme de : Six mille Dirhams (6000,00) Dirhams.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Quatre cent quarante-quatre mille dirhams TTC. (444 000,00Dh). Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics. Les concurrents doivent déposer leurs plis électroniquement via le portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma). Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

N° 2463/PA

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Suite à l'arrêté Gubernatorial N°1057 du 06 Avril 2026, émanant de la Préfecture de Tanger Assilah, il est annoncé au public qu'une enquête publique sera ouverte en date du 28 Avril 2026, pendant 20 jours, à la Commune Hajr Ennhal, Cercle Tanger, Préfecture Tanger Assilah,

Région Tanger Tétouan Al Houceima. Cette enquête concerne l'étude d'impact sur l'environnement d'un projet Mise à niveau du Projet de l'Exploitation de l'usine de ciment de Tanger et de l'Extension de la plateforme des Déchets Industriels Banals (DIB). Ledit projet sera réalisé par la Société LA-FARGEHOLCIM Maroc SA, dont le siège est sis à 6, route de Mecque, Quartier les Crêtes - Casablanca. Tél.: 0522 524 972 / 0522 524 980 / Fax : 0522 504 506. Les documents légaux sont déposés et consultables à la Commune Hajr Ennhal, Cercle Tanger, Préfecture Tanger Assilah, Région Tanger Tétouan Al Houceima. Cet avis d'enquête publique est fait selon les prescriptions du décret 2-04564 du 5 Qaâda 1429 (4 Novembre 2008) fixant les modalités d'organisation et de déroulement des enquêtes publiques relatives aux projets d'impact environnemental (publiés au B.O. N° 5684 du 20 Novembre 2008).

N° 2478/PA

ROYAUME DU MAROC

MINISTRE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'EAU

DIRECTION GENERALE DES ROUTES

DIRECTION REGIONALE DE L'EQUIPEMENT DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE DE LA REGION CASABLANCA-SETTAT

CASSE POUR LE FINANCEMENT ROUTIER

DIRECTION PROVINCIALE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE DE BENSLIMANE

Objet : TRAVAUX DE RECONSTRUCTION ET DE DEDOUBLEMENT DEL' OUVRAGE D'ART AU PK 303+431 DE LA RN1 - PROVINCE DE BENSLIMANE

AVIS DE MODIFICATION DE L'ESTIMATION DES COÛTS

DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL N°BS/01/2026/CFR

OUVERTURE DES PLIS LE 28/04/2026

Le Directeur Provincial de l'Equipelement du Transport et de la Logistique de Benslimane avise les concurrents que :

L'estimation du coût des travaux est modifiée comme suit :

- 17 357 620,80 dhs (Dix-sept millions trois cent cinquante-sept mille six cent vingt dirhams et quatre-vingt centimes TTC).

Au lieu de

- 20 740 420,80 dhs (Vingt millions sept cent quarante mille quatre cent vingt Dirhams et quatre-vingt centimes TTC).

N° 2467/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Wilaya de la Région Deraa- Tafilalet
Province d'Er-Rachidia
Cercle d'Arfoud
Caidat Aarab Sebah Ziz
Commune Aarab Sebah Ziz

avis d'appel d'offres ouvert national
N° : 02/2026

Le 20 Mai 2026 à 10 H, il sera procédé dans le bureau de président de la Commune Aarab Sebah Ziz à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre sur offres des prix national ouvert pour : Réalisation des études techniques pour le projet de réseau d'assainissement liquide de la Commune Aarab Sebah Ziz - province d'Er-Rachidia -

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 20 000,00 DHS (Vingt Mille Dirhams).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 1 000 000,00 DHS (Un Million Dirhams TTC).

- ✓ Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conforme aux dispositions des articles 30, 32,34 et 135 du décret n°2-22-431 relatif aux marchés publics et du chapitre IV de l'arrêté du Ministre délégué auprès de la Ministre de l'Economie et des Finances, chargé du budget n°1692-23 du 23 juin 2023, relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatives aux marchés publics.

- ✓ Les concurrents doivent transmettre leurs dossiers obligatoirement par voie électronique via le portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

Une copie légalisée des certificats d'agrément demandés sont les suivants

Agrement	Domaine accordé
D 14	Calcul de structures pour bâtiments à tous usages
D17	Voirie, réseaux d'assainissement et eau potable
D19	Etudes d'impact sur l'environnement

Les pièces justificatives à fournir pour chacun sont celles prévues par l'article 4 au règlement de consultation.

N° 2465/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE SAFI
CERCLE ABDA
CAIDAT GORAANI
C.T LAMSABIH

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° 01/2026

Le 19/05/2026 à 11H00 heures, il sera procédé, dans la salle de réunion de la commune lamsabih caïdat goraani cercle abda province de Safi, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix, pour :

TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC DES FOYERS RELEVANT A LA COMMUNE LAMSABIH.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 12 870,00 DHS (DOUZE MILLE HUIT CENT SOIXANTE DIX DIRHAMS). Qui doit être constitué par voie électronique conformément à l'article 15 de l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hijra 1444 (08 MARS 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de (Toutes Taxes Comprises) : 643536.12 DHS TTC (SIX CENT QUARANTE TROIS MILLE CINQ CENT TRENTA SIX DIRHAMS-DOUZE CENTIMES).

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique au niveau du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hijra 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics. Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n°2-22-431 relatif aux marchés publics du 15 Chaâbane 1444 (08 Mars 2023).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

Les concurrents installés au Maroc doivent fournir une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification.

Le secteur d'activité concerné, la classe minimale et les qualifications exigées sont les suivantes :

Secteur	Qualifications exigées	Classe minimale
J	J4	4

N° 2466/PA

المملكة المغربية
وزارة الداخلية
إقليم ابن سليمان
جماعة الفضالات
مصلحة التصريف والبيئة

إعلان حول المنافع والمضار

أن رئيس المجلس الجماعي لفضالات يعلن بان :

شركة MK MARKETING ET LOGISTIQUE SARL قد تقدمت بطلب الى مصالح جماعة فضالات قصد الحصول على رخصة لإحداث محطة الخدمات موضوع الرسم العقاري عدد: 25/85666 الكائن بدوار الغليمين .

لذا يخبركم السيد رئيس المجلس الجماعي لفضالات بأنه سيتم فتح باب الملاحظات حول المنافع و المضار المتعلقة بالمشروع المذكور أعلاه منته 15 يوما ابتداء من تاريخ نشر هذا الإعلان بالجريدة و سيوضع رهن إشارة العموم سجل بمقر الجماعة لتسجيل ملاحظاتهم.



N° 2436/PA

Royaume du Maroc
Ministère de la Santé
et de la Protection sociale
Direction régionale de Casa-Settat



المملكة المغربية
وزارة الصحة والحماية الاجتماعية
المنطقة الجهوية لشمال الينهاض سطات

المنشورية الإقليمية الحي الحسني

Délégation préfectorale HAY HASSANI

AVIS RECTIFICATIF

Il est porté à la connaissance des concurrents intéressés par l'appel d'offre ouvert international sur offre de prix n° 05/2026 ayant pour objet :

ACQUISITION ET INSTALLATION DES EQUIPEMENTS MEDICO-TECHNIQUES ET MATERIEL DE LITERIE ET DE COUCHAGE, DESTINÉS AU CHP AL HASSANI ». (9 lots)

que certaines modifications ont été apportées au dossier de l'appel d'offres susmentionné à savoir :

- Le montant en toutes lettres de l'estimation du lot n° 2, publié dans le journal arabe Rissalat Al Oumma n° 13284 en date du 09/03/2026, est de neuf cent soixante mille dirhams au lieu de neuf millions soixante mille dirhams
- La date d'ouverture des plis est reportée au 27/04/2026 à 10h00 au lieu du 21/04/2026

N° 2437/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE GUERCIF
CERCLE DE GUERCIF
CAIDAT DE HOUARA OULED RAHO
COMMUNE DE HOUARA OULED RAHO

N° 484

Avis d'examen professionnelle au titre de l'année 2026

Le président de la commune de Houara ouled raho , annonce que la commune organise un concours d'aptitude professionnelle ouvert aux fonctionnaires de cette commune selon le tableau suivant :

Ancienne Grade	Nouveau Grade	Nombre de Poste	Date d'examen	Dernier délai	Conditions
Adjoint Administratif 2 ^{ème} grade	Adjoint Administratif 1 ^{er} grade	1	17/05/2026	15/05/2026	Au moins 6ans d'ancienneté dans le grade au premier jour de l'examen.

Les demandes des candidatures doivent être déposées au siège de la commune de Houara Ouled Raho .

N° 2440/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE TIZNIT
CERCLE ANEZI
CAIDAT DE TIGHMI
C. T DE TIGHMI



المملكة المغربية
وزارة الداخلية
إقليم تيزنيت
دائرة أنزي
قيدادة تغمي
جماعة تغمي

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N° : 02/2026 COMMUNE TIGHMI

Le : Mercredi 13 Mai 2026 à 10h00, il sera procédé, dans la salle des réunions à la commune de Tighmi, Province de Tiznit, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix pour : LES TRAVAUX D'EXTENSION DU RESEAU BT POUR L'ELECTRIFICATION DES FOYERS RELEVANT DES DIFFERENTS VILLAGES DE LA COMMUNE DE TIGHMI PROVINCE DE TIZNIT .

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

L'estimation des Coûts des Prestations, établie par le Maître d'Ouvrage est fixée à la somme de :

579691,00 Dhs (Cinq cent soixante-dix-neuf mille six cent quatre-vingt-onze Dirhams) .

Le cautionnement provisoire est fixé, comme suit : Neuf Mille Dirhams (9 000,00 DHS)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 et 34 du décret n° 2-22-431 du 15 Chaaban 1444 (08 Mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublic.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

Le dossier technique doit comprendre une copie légalisée du certificat de qualification et de classification ci-après :

Secteur	Qualification	Classe Minimale
Electricité (J)	J5- Réalisation de réseaux de branchement électrique basse tension	4

N° 2438/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE CHICHAOUA
CERCLE DE MEJJAT
CAIDAT MZOUA - ZAOUA-NAHLIA
COMMUNE ZAOUA-NAHLIA

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 03/2026

Le 27 avril 2026 à 11heures, il sera procédé dans le bureau du président de la commune Zaouia-Nahlia à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

OBJET:

- 1- ETUDE TECHNIQUE DE CONSTRUCTION D'UN PONTS AU DOUAR IRIK,
- 2- ETUDE TECHNIQUE DE CONSTRUCTION D'UNE PASSERELLE SUR OUED IRIK,
- 3- ETUDE TECHNIQUE DE CONSTRUCTION D'UN RADIER AU DOUAR AIT NIEL,
- 4- ETUDE TECHNIQUE D'AMENAGEMENT DES PISTES :

- ✓ AMENAGEMENT DE LA PISTE RELIANT LA R 212 ET LE CENTRE DE SANTE ET DOUAR ALBORJ AGHRRHAR IRAKKEN SUR UNE LONGUEUR D'ENVIRON 0,7 KM,
- ✓ AMENAGEMENT DE LA PISTE RELIANT LA R212 ET DOUAR ALBORJ TARGHOUNTE SUR UNE LONGUEUR D'ENVIRON 1,1 KM,
- ✓ AMENAGEMENT DE LA PISTE RELIANT L'ECOLE PRIMAIRE DU DOUAR IDAZN UMAKINA ET DOUAR IRAKKEN SUR UNE LONGUEUR D'ENVIRON 0,7 KM,
- ✓ AMENAGEMENT DE LA PISTE RELIANT LA ROUTE MENANT AU DOUAR AGDAL ET LA MOSQUEE DU DOUAR IRIK SUR UNE LONGUEUR D'ENVIRON 1,3 KM,
- ✓ AMENAGEMENT DE LA PISTE RELIANT DOUAR ANZDI ET L'ECOLE PRIMAIRE DU MEME DOUAR SUR UNE LONGUEUR D'ENVIRON 0,3 KM,
- ✓ AMENAGEMENT DE LA PISTE RELIANT LA R212 ET LA ROUTE GOUDRONNEE DU DOUAR IRIK EN PASSANT PAR LE CIMETIERE DU DOUAR IDAZEN UMAKINA SUR UNE LONGUEUR D'ENVIRON 0,5 KM
- ✓ AMENAGEMENT DE LA PISTE MENANT AU DOUAR AGDAL ALFOKANI SUR UNE LONGUEUR D'ENVIRON 0,5 KM,
- ✓ AMENAGEMENT D'UN CHEMIN RELIANT DOUAR AGDAL ET L'ECOLE PRIMAIRE SUR UNE LONGUEUR D'ENVIRON 0,2 KM,
- ✓ AMENAGEMENT DE LA PISTE AU CENTRE DU DOUAR AGDAL SUR UNE LONGUEUR D'ENVIRON 0,5 KM,

Le dossier d'appel d'offre doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 6 000,00 dhs (Six mille dirhams).

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 300 000,00 (trois cent mille dirhams TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conforme aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2.22.431 du 8 Mars 2023) relatif aux marchés publics.

- les dossiers des concurrents doivent OBLIGATOIREMENT être déposés sur le portail marocain des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

N° 2439/PA

Avis de constitution
Par acte SSP, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée à associé unique ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination: STE « Groupe.R.R.A.Immo »
Objet :
- ENTREPRENEUR DE TRAVAUX DIVERS OU CONSTRUCTIONS
- IMMEUBLES, PROMOTEUR IMMOBILIER
- FABRICATION DE MATIÈRES PREMIÈRES DE CONSTRUCTION
Gérance : - EL ABOUTI RAFIK marocain, titulaire de la CIN N° R336916 Demeurant à : DOUAR TAFRAST AIT YOUSSEF OU

ALI AL HOCEIMA.
Capital : 100.000,00 DH
Capital Social
Mr. EL ABOUTI RAFIK ...
1000 PARTS.
Soit au total mille PARTS
1000 parts
Durée : La durée de la société est fixée à QUATRE VINGT DIXNEUF (99) années, à compter de son immatriculation au registre de commerce sauf les cas de dissolution anticipée ou de prorogation par décision extraordinaire des associés.
Siège Social: CENTRE SIDI BOUAFIF AIT YOUSSEF OU ALI AL HOCEIMA.
Le dépôt a été effectué au greffe du tribunal de première instance d'Al-Hoceima, l'immatriculation au

RC a été faite le 09/04/2026 sous le n° 220.

N° 2441/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DU PRÉSCOLAIRE ET DU SPORT
ACADEMIE REGIONALE D'ÉDUCATION & DE FORMATION
REGION SOUSS MASSA
DIRECTION PROVINCIALE DE TAROUDANT
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERTS SIMPLIFIÉS
OFFRES DE PRIX
N° : 02/2026/BG
« Séance publique »

Le 27/04/2026 à 09H00, il sera procédé dans la salle des réunions à la direction provinciale de l'AREF Souss Massa à Taroudant, Route Marrakech Lamhayta BP 04 Taroudant à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert Simplifié sur offres de prix n°:02/2026/BG pour : TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT ET REHABILITATION DE LA SALLE COUVERTE DE LA VILLE DE TAROUDANT, RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE L'AREF SOUSS MASSA A TAROUDANT.

Le dossier d'appel d'offres est mis à la disposition des concurrents sur le portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma. Et ce, conformément aux conditions d'utilisation de ce portail.
L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 1 088 736,00 DH (TTC) (UN MILLION QUATRE-VINGT HUIT MILLE SEPT CENT TRENTESIX DHSTTC).
La Cautionnement Provisoire est fixée à la somme de : 16 000,00 DH (SEIZE MILLE DIRHAMS.)

- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 34 et 135 du décret relatif aux marchés publics.
- Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 07 du règlement de consultation.

N° 2442/PA

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL SUR OFFRES DE PRIX

N° : 39/2026/EXP-en LOT UNIQUE

« Séance publique »

Le 06/5/2026 à 10H00 heures, il sera procédé dans la salle des réunions à la direction provinciale de l'AREF Souss Massa à Taroudant, Route Marrakech Lamhayta BP 04 Taroudant à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres national sur offres de prix n°:39/2026/EXP pour :

Objet	Estimation	Cautionnement Provisoire
ACHAT DE FOURNITURES D'ENSEIGNEMENT AU PROFIT DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE L'ACADEMIE REGIONALE DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION SOUSS MASSA A TAROUDANT	1 352 034,00 UN MILLION TROIS CENT CINQUANTE-DEUX MILLE TRENTESIX DIRHAMS.	20 000,00 VINGT MILLE DHS.

- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30,32, 34 et 135 du Décret n° 2-22-431 et au chapitre IV de l'arrêté du Ministre délégué auprès de la Ministre de l'Economie et des Finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hja 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures.
- Le dossier d'appel d'offres est mis à la disposition des concurrents sur le portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma. Et ce, conformément aux conditions d'utilisation de ce portail.
- Le marché résultant du présent appel d'offres est réservé aux Petites et moyennes entreprises, Coopérative, Unions de coopératives, Auto-entrepreneur

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 05 du règlement de consultation.

N° 2443/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE CHICHAOUA
CERCLE MEJJAT
CAIDAT DOIRANE
COMMUNE DOIRANE

AVIS DES APPELS D'OFFRES OUVERT N° 01/2026

Le 12/05/2026 à 11 heures, il sera procédé dans le bureau du président de la commune Douirane à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour :

Objet : Travaux d'aménagement piste au douar adada a partir de la RR 212 (pharmacie) sur une longueur de 650 ml.

Le dossier d'appel d'offre doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 12 000,00 dhs (Douze mille dirhams).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 718 080,00 (sept cent dix huit mille quatre vingt dirhams, TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conforme aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2.22.431 du 8 Mars 2023) relatif aux marchés publics.

- les dossiers des concurrents doivent obligatoirement être déposés sur le portail marocain des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

Les concurrents sont invités à fournir une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification des entreprises de BTP du système du Ministère de l'Équipement et de l'Eau, valable stipulant les performances suivantes :

Secteur	Classe	Qualifications exigées
B	5	B1

N° 2446/PA

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL A MAJORATION

N° : 44/2026/EXP-EN DEUX LOTS

« Séance publique »

Le 07/05/2026 à 10H00, il sera procédé dans la salle des réunions à la direction provinciale de l'AREF Souss Massa à Taroudant, Route Marrakech Lamhayta (BP 04) Taroudant à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres international à majoration n° 44/2026/EXP, en deux lots pour :

LOT	OBJET	Montant de l'estimation	cautionnement provisoire
1	PRESTATION DE GARDIENNAGE DE (35) ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES PRIMAIRES RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE L'AREF SOUSS MASSA A TAROUDANT	3 096 074,52 DHS TROIS MILLIONS QUATRE-VINGT SEIZE MILLE SOIXANTE-QUATORZE DHS ET CINQUANTE-DEUX CENTIMES	75 000,00 DHS (SOIXANTE-QUINZE MILLE DHS)
2	PRESTATION DE GARDIENNAGE DE (11) LYCÉES COLLEGIUMS RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE L'AREF SOUSS MASSA A TAROUDANT	973 051,99 DHS NEUF CENT SOIXANTE-TREIZE MILLE CINQUANTE ET UN DHS ET QUATRE-VINGT DIX-NEUF CENTIMES	18 000,00 DHS (DIX HUIT MILLE DHS)

- Le dossier d'appel d'offres est mis à la disposition des concurrents sur le portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma. Et ce, conformément aux conditions d'utilisation de ce portail.
- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 34 et 135 du Décret n° 2-22-431 et au chapitre IV de l'arrêté du Ministre délégué auprès de la Ministre de l'Economie et des Finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hja 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures.
- La présentation ainsi que le dépôt et le retrait des plis et des offres des concurrents s'effectuent exclusivement par voie électronique sur www.marchespublics.gov.ma

- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 05 du règlement de consultation.

N° 2444/PA

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL A MAJORATION

N° : 45/2026/EXP- Unique

« Séance publique »

Le 07/05/2026 à 15H00, il sera procédé dans la salle des réunions à la direction provinciale de l'AREF Souss Massa à Taroudant, Route Marrakech Lamhayta (BP 04) Taroudant à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres international à majoration n° 45/2026/EXP, Unique pour :

OBJET	Montant de l'estimation	cautionnement provisoire
PRESTATION DE NETTOYAGE DE (87) ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE L'AREF SOUSS MASSA A TAROUDANT	2 868 849,36 DHS (DEUX MILLIONS HUIT CENT SOIXANTE-HUIT MILLE HUIT CENT QUARANTE-NEUF DHS ET TRENTESIX CENTIMES)	50 000 DHS (CINQUANTE MILLE DHS)

- Le dossier d'appel d'offres est mis à la disposition des concurrents sur le portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma. Et ce, conformément aux conditions d'utilisation de ce portail.
- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 34 et 135 du Décret n° 2-22-431 et au chapitre IV de l'arrêté du Ministre délégué auprès de la Ministre de l'Economie et des Finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hja 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures.
- La présentation ainsi que le dépôt et le retrait des plis et des offres des concurrents s'effectuent exclusivement par voie électronique sur www.marchespublics.gov.ma

- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 05 du règlement de consultation.

N° 2445/PA

MID CENTURY MAROC
SARL Société à responsabilité limitée
Maison Au Douar Laarich
Commune Ounagha
Pr Essaouira

1. Par décision en date du 07/04/2026, Les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société.
Brooke Sherer BEARDS-LEEST nommé en qualité de liquidateur à les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif, acquitter le passif. Le siège de liquidation est fixé Maison Au Douar Laarich Commune Ounagha Pr Essaouira.
2. Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de 1ère Instance d'Essaouira sous le N° 183 le 10/04/2026. RC :5387

N° 2447/PA

FIDUKHAL
APPT 3 IMM 12 RUE MY
EL HASSAN
KHOURIBGA, B.P.230
CONSTITUTION D'UNE
SOCIÉTÉ SARL

1) Suivant acte sousseigné privé du 17 mars 2026 il a été établi les statuts d'une société SARL ayant les caractéristiques suivantes :
1- DENOMINATION : Société nommée : SOCIÉTÉ GOVIBE CARS SARL
2- ASSOCIÉ : MONSIEUR AZIZ DARAOU
MONSIEUR ABDERRAZAK BOUZADI
3- OBJET : LOCATION DE VOITURE SANS CHAUFFEUR
4- SIEGE : Est établi à RUE SMARA N°20 HAY NAHDA APPARTEMENT 1ERE ETAGE KHOURIBGA.
5- DUREE : Est fixée à 99 ans à compter de son immatriculation au registre de commerce sauf le cas de prorogation ou dissolution anticipée prévue par la loi ou par les présents statuts.
6- CAPITAL SOCIAL : Le capital social est fixé à la somme de cinq cent mille dirhams (500.000dhs), lequel est divisé en cinq mille parts.
Mr AZIZ DARAOU 250 000.00 Dhs
Mr ABDERRAZAK BOUZADI 250 000.00 Dhs
Soit au Total... 500 000,00 Dhs
7-GERANCE : Monsieur ABDERRAZAK BOUZADI et Monsieur AZIZ DARAOU sont nommés gérants de la société pour une durée illimitée.
8 -EXERCICE SOCIAL : Du premiers janvier au trente et un décembre.
9-BENEFICES : Après prélèvement de 5 % pour la constitution de la réserve légale, le surplus est affecté suivant la décision des associés.
Le dépôt légal de la société est déposé au tribunal de première instance de KHOURIBGA le : 09/04/2026 sous le N° :1887
La société est inscrite au registre de commerce au tribunal de KHOURIBGA Sous le N° 9753 Le 09/04/2026

N° 2448/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Wilaya de la Région
Casablanca-Settat
Province de Settat
Commune de Ben Ahmed

AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT NATIONAL
N° 07/BAH/2026

Le 07/05/2026 à 11 heures, il sera procédé, dans la salle des réunions de la Commune de Ben Ahmed à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'Offres Ouvert National pour l'Etudes Techniques de Construction en Bicoche des Pistes relevant de la Commune Ben Ahmed-Province de Settat
Le dossier d'appel d'offres téléchargeable à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 4 500,00 dhs (Quatre Mille Cinq Cent Dirhams)
L'estimation des coûts des prestations est fixée à la somme de 249 120,00dhs (Deux Cent Quarante Neuf Mille Cent Vingt Dirhams)
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt et retrait des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32,34 et 35 du décret n° 2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (8 mars 2023), relatif aux marchés publics.

En effet, le dépôt et le retrait des plis et des offres des concurrents s'effectuent pour le présent appel d'offres, obligatoirement par voie électronique via le portail marocain des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma, dans les conditions fixées par l'article 9 de l'arrêté de ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances chargé du budget n° 1692-23 du 4 hijra 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatives aux marchés publics. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation.

N° 2449/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
REGION
DRAA TAFILALET
PROVINCE
D'OUARZAZATE
COMMUNE
D'OUARZAZATE
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT NATIONAL N° :
14/SDT/2026

Le 06 Mai 2026 à (10 h) Dix heures, il sera procédé, à la salle des réunions de la Commune d'Ouarzazate, sise à : Avenue Mohamed V, Ouarzazate, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national, sur offres des prix pour la Réalisation des études techniques et suivis des travaux de construction d'un marché de proximité à Ait Kdifi à la Commune d'Ouarzazate, Région Draa Tafilalet.
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchéspublics.gov.ma.
L'estimation des coûts des prestations établie par le Maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 100.800,00 Dhs (Cent mille huit cent Dirhams) ; T.T.C ;
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de

: 2.000,00dh (Deux mille dirhams).
Il doit être établi au nom de la Commune d'Ouarzazate. Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 31, 32 et 34 du décret 2-22-431 du 08 Mars 2023 relatif aux marchés publics. Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma. Les candidats doivent fournir les Copies certifiées conforme à l'original des certificats d'agrément suivant : domaines d'activités : D14, D16 et D18.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation.

N° 2450/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Agriculture,
de la Pêche Maritime, du
Développement
Territorial et des Eaux
et Forêts
Direction Provinciale de
l'Agriculture d'Azilal
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT NATIONAL
N°13/2026

(Appel d'offres réservé aux très petites, petites et moyennes entreprises, aux coopératives, aux unions de coopératives et aux auto-entrepreneurs)
Le Jeudi 07 Mai 2026 à 10 heures, il sera procédé dans la salle de réunion de la Direction Provinciale de l'Agriculture d'Azilal à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres des prix n° 13/2026 du 07/05/2026 pour objet : Fourniture, installation et mise en service d'unités mobiles et démontables de production de fourrage vert hydroponique équipées d'un système d'alimentation solaire Off-Grid, au profit de coopératives d'élevage dans la commune de Bzou - Province d'Azilal.

Lot N°1 : Fourniture, installation et mise en service d'une unité mobile et démontable de production de fourrage vert hydroponique d'une capacité de 325 kg/jour, équipée d'un système d'alimentation solaire Off-Grid, au profit de la Coopérative Tajamaa Bzou.
Lot N°2 : Fourniture, installation et mise en service d'une unité mobile et démontable de production de fourrage vert hydroponique d'une capacité de 325 kg/jour, équipée d'un système d'alimentation solaire Off-Grid, au profit de la Coopérative Laitière Azaghar.
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :
Lot n° 1 : Six Cent Vingt Six Mille Quatre Cent Dirhams (626 400,00 dhs)
Lot n° 2 : Six Cent Vingt Six Mille Quatre Cent Dirhams (626 400,00 dhs)
Le cautionnement provi-

soire est fixé à la somme de :
Lot n° 1 : Douze Mille Dirhams (12 000,00 dhs)
Lot n° 2 : Douze Mille Dirhams (12 000,00 dhs)

• Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2.22.431 relatifs aux marchés publics.
• Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.
• Les prospectus, notices ou autres documents techniques exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans le bureau des marchés au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis, ou par voie électronique conformément aux dispositions de l'article 135 du présent décret.
• Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

N° 2451/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE LA
SANTÉ ET DE LA
PROTECTION SOCIALE
CENTRE HOSPITALIER
PREFECTORAL
AIN CHOCK
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT SIMPLIFIÉ A
MAJORATION
N°1/2026
(Séance publique)

Le 27/04/2026 à 10 heures, il sera procédé à la salle de réunion du CHP AIN CHOCK 300 hay moulay abdellah ain chock à

l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié à majoration n° 1/2026 relatif à :
ACCEUIL ET ORIENTATION DES MALADES DU CHP AIN CHOCK

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 659 640,48 DHS TTC six cent cinquante neuf mille six cent quarante dirhams et quarante huit centimes TTC .

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 12 000,00 dhs douze mille dirhams
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret des marchés publics

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles 5 du règlement de consultation .

N° 2452/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'EQUIPEMENT
ET DE L'EAU
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT
INTERNATIONAL
N° 13/2026/DGM
Le 01/06/2026 à 10h, il sera procédé, dans les bureaux des marchés et gestion comptables de la Direction Générale de la Météorolo-

gie, en face de la préfecture Hay Hassani Boite Postale 8106 à Casablanca à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert international sur offres de prix n°13/2026/DGM du 01/06/2026, pour Fourniture, installation et mise en service de stations automatiques pour l'extension du réseau d'observation météorologique de la région de Marrakech-Safi (Diverses préfectures et provinces).

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

- L'estimation des coûts établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 4.698.000,00 dhs TTC (Quatre Millions Six Cent Quarante-Vingt-Dix-Huit Mille Dirhams TTC)

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Quarante Mille Dirhams (40 000,00 dhs).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret 2-22-431 relatif aux marchés publics. Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

Il est prévu une réunion le 21/05/2026 à 10h au siège de la Direction Régionale de la Météorologie du Centre-Ouest à Casablanca. Les pièces justificatives à fournir, sont celles prévues par l'article n° 5 du règlement de consultation.

N° 2453/PA

Avis de vente de conteneurs à déchets défectueux aux enchères publique

N°01/2026

Le jeudi 07 mai L'an Deux Mille vingt-six à 11:00 heures du matin, il sera procédé dans le bureau de Monsieur le président du Groupement des Collectivités Territoriales Ouardigha pour la gestion des déchets solide et assimilés à l'ouverture des plis relatif à la vente de conteneurs à déchets défectueux aux enchères publique.

Le cahier de prestations spéciales relatif à la vente aux enchères publique peut être retiré auprès des bureaux relevant du Groupement des Collectivités Territoriales Ouardigha, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchéspublics.gov.ma.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse suivante :

Mr le président du Groupement des collectivités territoriales Ouardigha Pour la gestion des déchets solide et assimilés -Province de - Khouribga.

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre du Groupement des collectivités territoriales Ouardigha Pour la gestion des déchets solide et assimilés.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

le montant de la caution est revu à 2000.00 dhs.

Le prix d'ouverture au kilogramme est estimé comme suit :

*plastique = 3.50 dhs

*fer = 2.80 dhs

Le contenu des dossiers constitutifs des offres des candidats doivent être conformes à l'articles N°9 de la CPS .

Conformément à l'articles N°7 du cahier des charges, une visite des lieux sera effectuée le Mardi 28 Avril 2026 rendez-vous au siège de la province de Khouribga à 11:00 heures.

N° 2454/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE
DE KHOURIBGA
SECRETARIAT GENERAL
DIVISION DU BUDGET
ET DES MARCHES
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIÉ N° 03/BG/2026

Appel d'offre Réservé aux
Très Petites, Petites et
Moyennes Entreprises, aux
Coopératives, aux Unions
des Coopératives et aux
Auto-Entrepreneurs
Le 28 / 04 / 2026 à 10
Heures, Il sera procédé,
dans les bureaux du Secrétariat
Général de la Province
de Khouribga à l'ouverture
des plis relatifs à l'Appel d'offres
ouvert simplifié sur offres de prix
n° 03/BG/2026 du 28 / 04
/ 2026, pour : ACHAT DE
FOURNITURES POUR LE
MATÉRIEL INFORMATIQUE
POUR LES POSTES DE COMMANDEMENT
RELEVANT DE LA PROVINCE DE KHOURIBGA

Le dossier de d'Appel D'offres
doit être téléchargé à
partir du portail des marchés
publics www.marches-publics.gov.ma
-L'estimation des coûts des
prestations établie par le
maître d'ouvrage est fixée à
quatre cent quatre-vingt-
quatre mille neuf cent
quatre-vingt-deux dirham
TTC (494 982,00 DH TTC).
-Le cautionnement provisoire
est fixé à Neuf Mille
Dirhams (9000,00 dh)
- Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des
dossiers des concurrents
doivent être conformes aux
dispositions des articles 30,
34 et 135 du décret n° 2-22-
431 du 15 chaabane 1444 (8
mars 2023) relatif aux marchés
publics, et aux dispositions
de l'arrêté du ministre
délégué auprès de la ministre
de l'économie et des finances,
chargé du budget n° 1692-23
du 4 hïja 1444 (23 juin 2023)
relatif à la dématérialisation
des procédures, des documents
et des pièces relatifs aux marchés
publics.

Les candidats doivent :
Déposer leurs dossiers par
voie de soumission électronique
via le portail des marchés
publics www.marches-publics.gov.ma
Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 10 du règlement
de consultation

N° 2455/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE
DE KHOURIBGA
SECRETARIAT GENERAL
DIVISION DU BUDGET
ET DES MARCHES
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT SIMPLIFIÉ N°
04/BG/2026

Appel d'offre Réservé aux
Très Petites, Petites et
Moyennes Entreprises, aux
Coopératives, aux Unions
des Coopératives et aux
Auto-Entrepreneurs
Le 28 / 04 / 2026 à 11
Heures, Il sera procédé,
dans les bureaux du Secrétariat
Général de la Province
de Khouribga à l'ouverture
des plis relatifs à l'Appel d'offres
ouvert simplifié sur offres de prix
n° 04/BG/2026 du 28 / 04
/ 2026, pour : ACHAT DE

FOURNITURES DE BUREAU
ET DE PAPETERIE
POUR LES POSTES DE
COMMANDEMENT RELEVANT
DE LA PROVINCE DE KHOURIBGA

Le dossier de d'Appel D'offres
doit être téléchargé à
partir du portail des marchés
publics www.marches-publics.gov.ma
-L'estimation des coûts des
prestations établie par le
maître d'ouvrage est fixée à
cinq cent quatre-vingt-
treize mille neuf cent
soixante-quatre dirhams
TTC (593 964,00DH TTC).
-Le cautionnement provisoire
est fixé à Onze Mille
Dirhams (11 000,00 dh)
- Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des
dossiers des concurrents
doivent être conformes aux
dispositions des articles 30,
34 et 135 du décret n° 2-22-
431 du 15 chaabane 1444 (8
mars 2023) relatif aux marchés
publics, et aux dispositions
de l'arrêté du ministre
délégué auprès de la ministre
de l'économie et des finances,
chargé du budget n° 1692-23
du 4 hïja 1444 (23 juin 2023)
relatif à la dématérialisation
des procédures, des documents
et des pièces relatifs aux marchés
publics.

Les candidats doivent :
Déposer leurs dossiers par
voie de soumission électronique
via le portail des marchés
publics www.marches-publics.gov.ma
Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 10 du règlement
de consultation

N° 2456/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE
DE KHOURIBGA
SECRETARIAT GENERAL
DIVISION DU BUDGET
ET DES MARCHES
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT NATIONAL N°
05/BG/2026

Appel d'offre Réservé aux
Très Petites, Petites et
Moyennes Entreprises, aux
Coopératives, aux Unions
des Coopératives et aux
Auto-Entrepreneurs

Le 06 / 05 / 2026 à 10 H,
il sera procédé, dans les bureaux
du Secrétariat Général, sis au
siège de la province de KHOURIBGA,
à l'ouverture des plis relatifs
à l'Appel d'offres ouvert
national sur offres des prix
n° 05/BG/2026 du 06 / 05
/ 2026 pour :
TRAVAUX D'ENTRETIEN
ET DE REPARATION DE
BATIMENTS ADMINISTRATIFS
SUIVANTS :
- PACHALIK HATTANE
- CAIDAT BOULANOUAR
- PROVINCE DE KHOURIBGA

-Le dossier de d'Appel D'offres
doit être téléchargé à
partir du portail des marchés
publics www.marches-publics.gov.ma
-L'estimation des coûts des
prestations établie par le
maître d'ouvrage est fixée à
Deux cent cinquante mille
quatre-vingt-huit dirhams
TTC (250 098,00
DH TTC).
-Le cautionnement provisoire
est fixé à Cinq mille
Dirhams (5000,00 dh)
-Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des
dossiers des concurrents
doivent être conformes aux
dispositions des articles 30,

34 et 135 du décret n° 2-22-
431 du 15 chaabane 1444 (8
mars 2023) relatif aux marchés
publics, et aux dispositions
de l'arrêté du ministre
délégué auprès de la ministre
de l'économie et des finances,
chargé du budget n° 1692-23
du 4 hïja 1444 (23 juin 2023)
relatif à la dématérialisation
des procédures, des documents
et des pièces relatifs aux marchés
publics.

Les candidats doivent :
Déposer leurs dossiers par
voie de soumission électronique
via le portail des marchés
publics www.marches-publics.gov.ma
Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 10 du règlement
de consultation

N° 2457/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE
DE KHOURIBGA
SECRETARIAT GENERAL
DIVISION DU BUDGET
ET DES MARCHES
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT NATIONAL N°
08/BG/2026

Appel d'offre Réservé aux
Très Petites, Petites et
Moyennes Entreprises, aux
Coopératives, aux Unions
des Coopératives et aux
Auto-Entrepreneurs

Le 07 / 05 / 2026 à 10 H, il
sera procédé, dans les bureaux
du Secrétariat Général, sis au
siège de la province de KHOURIBGA,
à l'ouverture des plis relatifs
à l'Appel d'offres ouvert
national sur offres des prix
n° 08 / BG/2026 du 07 / 05
/ 2026 pour : TRAVAUX
D'AMENAGEMENT DE
BATIMENTS ADMINISTRATIFS :

-1ere ANNEXE ADMINISTRATIVE
A LA VILLE OUED ZEM
-2ème ANNEXE ADMINISTRATIVE
A LA VILLE OUED ZEM
-4ème ANNEXE ADMINISTRATIVE
A LA VILLE OUED ZEM
-CERCLE OUED ZEM
-CAIDAT BNI SMIR
-CAIDAT SMAALA
-1ere ANNEXE ADMINISTRATIVE
A LA VILLE BEJAAD
-2ème ANNEXE ADMINISTRATIVE
A LA VILLE BEJAAD
-CERCLE BEJAAD
-3ème ANNEXE ADMINISTRATIVE
A LA VILLE KHOURIBGA

-PROVINCE DE KHOURIBGA
-Le dossier de d'Appel D'offres
doit être téléchargé à partir
du portail des marchés publics
www.marches-publics.gov.ma
-L'estimation des coûts des
prestations établie par le
maître d'ouvrage est fixée à
Six cent trente-quatre mille
neuf cent soixante-deux
dirhams TTC (634 962,00
DH TTC).
-Le cautionnement provisoire
est fixé à : DOUZE
MILLE DIRHAMS (12
000,00 dh).
- Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des
dossiers des concurrents
doivent être conformes aux
dispositions des articles 30,
34 et 135 du décret n° 2-22-
431 du 15 chaabane 1444 (8
mars 2023) relatif aux marchés
publics, et aux dispositions
de l'arrêté du ministre
délégué auprès de la ministre

de l'économie et des finances,
chargé du budget n° 1692-23
du 4 hïja 1444 (23 juin 2023)
relatif à la dématérialisation
des procédures, des documents
et des pièces relatifs aux marchés
publics.

Les candidats doivent :
Déposer leurs dossiers par
voie de soumission électronique
via le portail des marchés
publics www.marches-publics.gov.ma
Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 10 du règlement
de consultation

N° 2458/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE
DE KHOURIBGA
SECRETARIAT GENERAL
DIVISION DU BUDGET
ET DES MARCHES
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT NATIONAL
N°07 / BG/2026

Le 08 / 05 / 2026 à 10 H,
il sera procédé, dans les bureaux
du Secrétariat Général, sis au
siège de la province de KHOURIBGA,
à l'ouverture des plis relatifs
à l'Appel d'offres ouvert
national sur offres des prix
n° 07 / BG/2026 du 08 / 05
/ 2026 pour : TRAVAUX
D'AMENAGEMENT DU
SIEGE DE LA PROVINCE
/PROVINCE DE KHOURIBGA

Le dossier de d'Appel D'offres
doit être téléchargé à
partir du portail des marchés
publics www.marches-publics.gov.ma
-L'estimation des coûts des
prestations établie par le
maître d'ouvrage est fixée à
Neuf cent quatre-vingt-
neuf mille six cent dirham
TTC (999 600,00 DH TTC).
-Le cautionnement provisoire
est fixé à : DIX NEUF
MILLE DIRHAMS (19
000,00 dh).

- Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des
dossiers des concurrents
doivent être conformes aux
dispositions des articles 30,
34 et 135 du décret n° 2-22-
431 du 15 chaabane 1444 (8
mars 2023) relatif aux marchés
publics, et aux dispositions
de l'arrêté du ministre
délégué auprès de la ministre
de l'économie et des finances,
chargé du budget n° 1692-23
du 4 hïja 1444 (23 juin 2023)
relatif à la dématérialisation
des procédures, des documents
et des pièces relatifs aux marchés
publics.

Les concurrents doivent
déposer leurs dossiers par
voie électronique dans le
portail des marchés publics
www.marches-publics.gov.ma
Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 09 du règlement
de consultation

N° 2459/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
REGION MARRAKECH-
SAFI
PROVINCE DE RHAMNA
CERCLE RHAMNA
CAIDAT LABRIKIYNE
COMMUNE LABRIKIYNE
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT N° : 05/2026
* SEANCE PUBLIQUE *

Le 14/05/2026 à 11H du
matin, il sera procédé, au
bureau de Monsieur de
Président de la Commune La-

brikiyine à l'ouverture des
plis relatifs à l'appel d'offres
ouvert sur : offres des prix
n°05/2026 pour : Vente
de matériel et de mobilier
de bureau excédentaire,
désaffecté et déclassé (hors
service).

Le dossier d'appel d'offres
peut être retiré au bureau
des études et des marchés
de la commune, il peut éga-
lement être téléchargé à
partir du portail des marchés
publics. (www.marches-publics.gov.ma).
Le cautionnement provisoire
est fixé à la somme de Mille
Dirhams (1.000,00 DH).
Le prix d'ouverture de
vente est fixé à la somme de
Onze mille dirhams
(11.000.00dhs)
Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des
dossiers des concurrents
doivent être conforme aux
dispositions des articles 30,
32,34 du décret n°
2.22.431 du 15 chaabane
1444 (8 mars 2023) relatif
aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
-soit déposer contre récé-
pissé leurs plis sur support
papier dans le bureau d'ordre
de la commune.
-soit envoyer, par courrier
recommandé avec accusé
de réception au bureau pré-
cité.
-soit les remettre au président
de la commission
d'appel d'offres au début
de la séance et avant l'ouverture
des plis.

-soit les transmettre par
voie électronique au portail
des marchés publics.
Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 5 du règlement
de la consultation.

N° 2460/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'EQUIPEMENT
ET DE L'EAU

AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT INTERNATIONAL
N° 12/2026/DGM
Le02/06/2026 à 10h00, il
sera procédé, dans les bureaux
des marchés et gestion
comptables de la Direction
Générale de la Météorologie,
en face de la préfecture Hay
Hassani Boite Postale 8106 à
Casablanca à l'ouverture des
plis relatifs à l'appel d'offres
ouvert international sur offres
de prix n°12/2026/DGM du
02/06/2026, pour Fourniture,
installation et mise en service
de stations automatiques
pour l'extension du réseau
d'observation météorologique
de la région de Casablanca-Settat
(Diverses préfectures et provinces)

Le dossier d'appel d'offres
doit être téléchargé à partir
du portail des marchés
publics accessible à l'adresse:
www.marches-publics.gov.ma
- L'estimation des coûts établie
par le maître d'ouvrage est
fixée à la somme de :
5.205.000,00dhs TTC (Cinq
Millions deux Cent cinq
Mille Dirhams TTC)
- Le cautionnement provisoire
est fixé à la somme de :
Quarante Mille dirhams (40
000,00 dh).

Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des
dossiers des concurrents
doivent être conformes aux
dispositions des articles 30
à 34 du décret 2-22-431
relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent
déposer leurs dossiers par

voie électronique dans le
portail des marchés publics
accessible à l'adresse : www.marches-publics.gov.ma.
Il est prévu une réunion
le22/05/2026 à 10H00 au
siège de la Direction Régionale
de la Météorologie du
Centre-Ouest à Casablanca.
Les pièces justificatives à
fournir, sont celles prévues
par l'article n° 5 du règle-
ment de consultation.

N° 2461/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'EDUCATION
NATIONALE,
DU PRESCOLAIRE ET
DES SPORTS
ACADEMIE REGIONALE
D'EDUCATION ET DE
FORMATION
DE LA REGION
DE CASABLANCA
SETTAT
DIRECTION
PROVINCIALE
AIN SEBAA

HAY MOHAMMADI
AVIS D'APPEL D'OFFRE
OUVERT SIMPLIFIÉ Au
Rabais Ou A Majoration
N°13/INV/2026

Le 28/04/2026 à 10H il sera
procédé, dans la Salle de
Réunion au siège de la direction
provinciale Ain Sebaa Hay
Mohammadi sise à Angle Emile Zola
et rue l'Aïne à Casablanca, à
l'ouverture des plis relatifs
à l'Appel d'Offres Ouvert
SIMPLIFIÉ Au Rabais Ou A
Majoration concernant :
TRAVAUX D'AMENAGEMENT
ET DE REHABILITATION
DES COLLEGES
IMAM CHAFIL, HOM-
MANE FETOUAKI ET
IBNO TACHAFINE
PENDANT DE LA DIRECTION
PROVINCIALE AIN
SEBAA HAY MOHAM-
MADI ET RELEVANT DE
L'AREF DE CASABLANCA
- SETTAT.

Le dossier d'appel d'offres
doit être téléchargé à partir
du portail des marchés
publics accessible à l'adresse :
www.marches-publics.gov.ma
L'estimation des coûts des
prestations établies par le
maître d'ouvrage est fixée à
la somme de : 496.920,00
DHS/TTC (QUATRE
CENT QUATRE-VINGT-
SEIZE MILLE NEUF CENT
VINGT DIRHAMS ET 00
CENTIMES.)

Le cautionnement provisoire
est fixé à la somme de :
9 500,00 DH/ TTC (NEUF
MILLE CINQ CENT
DHS,00 CTS).
La présentation ainsi que le
dépôt des dossiers des
concurrents doivent être
conformes aux dispositions
des articles 30 à 34 du
décret n° 2-22-431 du 15
Chaabane 1444 (8 mars 2023)
relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent
obligatoirement déposer
leurs plis par voie électronique
via le portail des marchés
publics : www.marches-publics.gov.ma
et ceci conformément aux
dispositions de l'arrêté du
ministre de l'économie et des
finances n° 1692-23 du 4 hïja
1444 (23 juin 2023) relatif à
la dématérialisation des
procédures de passation
des marchés publics et des
garanties pécuniaires.

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article n° 09 du règle-
ment de consultation.

N° 2462/PA

La Société Fraternelle de Secours Mutuels et Orphelinat de la Sûreté Nationale

Avis d'appel à la concurrence
APPEL A LA CONCURRENCE
N° 1/26

La Société Fraternelle de la Sûreté Nationale - SFSN

AVIS D'APPEL A LA CONCURRENCE OUVERT
N° 1/26 SEANCE PUBLIQUE.

Le 23 avril 2026 à 10h, il sera procédé, dans les locaux de SFSN, l'ouverture des plis relatifs à l'appel à la concurrence concernant la Vente du matériel et mobilier reformés, entreposés au magasin de la SFSN - Avenue Houmane El Fetouaki, Mabella- Rabat

- Lot n° 1 : Mobilier, Matériel de bureau, Matériels Informatique,

- Lot n° 2 : Matériels et petits équipements Dentaires.

Le dossier d'Appel à la concurrence peut être retiré à la SFSN situé à : 63 rue Al

mariniyne Hassan Rabat - bureau de Service Achats et Logistique, 3ème étage.

La valeur minimale de vente s'élève à : 19 000,00

DHs (dix neuf mille Dirhams).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 1.000,00DHs

(mille Dirhams) par lot. La date de visite des lieux

aura lieu le 21 avril 2026 à 10h00.

Le contenu des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 2 et 4 du règlement de la consultation de l'appel à la concurrence.

Les concurrents peuvent : - Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le Bureau du service Achats et Logistique de la SFSN, - Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ; - soit les remettre séance tenante, à la commission d'appel à la concurrence au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à :

La Société Fraternelle de la Sûreté Nationale, - Service Achats et Logistique, 3ème étage- 63 rue Al Mariniyne Hassan- RABAT.

Tél : 06 61 19 43 89

N° 2464/PA

ROYAUME DU MAROC

MINISTÈRE

DE L'ÉDUCATION

NATIONAL

Du préscolaire et des sports

ACADEMIE REGIONALE D'ÉDUCATION ET DE FORMATION

DE LA REGION DE CASABLANCA SETTAT

DIRECTION PROVINCIALE AIN SEBAA HAY MOHAMMADI

AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT SIMPLIFIÉ Au Rabais Ou A Majoration

N°15/INV/2026

Le 28/04/2026 à 12H il sera procédé, dans la Salle de Réunion au siège de la direction provinciale Aïn Sebbaa Hay Mohammadi

sise à Angèle Emile Zola et rue l'Aïne à Casablanca, à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'Offres Ouvert SIMPLIFIÉ Au Rabais

ou A Majoration concernant : TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET DE REHABILITATION DE 7 SALLES POUR L'ENSEIGNEMENT PRÉSCOLAIRE AU SEIN DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES PRIMAIRES ALAYACHI (2 SALLES), ALKHALIL BNO AHMED (1 SALLE), IBNO KOTAYBA (1 SALLE), IDRISSE PREMIER (25 SALLES) ET ALWAKIDI (1 SALLE) DÉPENDANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE AIN SEBAA HAY MOHAMMADI ET RELEVANT DE L'AREF DE CASABLANCA - SETTAT.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 177.206,40 DHS/TTC (CENT SOIXANTE-DIX-SEPT MILLE DEUX CENT SIX DIRHAMS ET 40 CENTIMES.)

La présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent obligatoirement déposer leurs plis par voie électronique via le portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma et ceci conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 1692-23 du 4 Hija 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 09 du règlement de consultation.

N° 2468/PA

ROYAUME DU MAROC

MINISTÈRE

DE L'ÉDUCATION

NATIONAL

Du préscolaire et des sports

ACADEMIE REGIONALE D'ÉDUCATION ET DE FORMATION

DE LA REGION DE CASABLANCA SETTAT

DIRECTION PROVINCIALE AIN SEBAA HAY MOHAMMADI

AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT SIMPLIFIÉ Au Rabais Ou A Majoration

N°15/INV/2026

Le 28/04/2026 à 12H il sera procédé, dans la Salle de Réunion au siège de la direction provinciale Aïn Sebbaa Hay Mohammadi

sise à Angèle Emile Zola et rue l'Aïne à Casablanca, à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'Offres Ouvert SIMPLIFIÉ Au Rabais

ou A Majoration concernant : TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE L'ETABLISSEMENT PIONNIERE : ECOLE PRIMAIRE IBNO BASSAM, DÉPENDANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE AIN SEBAA HAY MOHAMMADI ET RELEVANT DE L'AREF DE CASABLANCA - SETTAT.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 585.978,24 DHS/TTC (CINQ CENT QUATRE-VINGT-CINQ MILLE NEUF CENT SOIXANTE-DIX-HUIT DIRHAMS ET 24 CENTIMES.)

La présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent obligatoirement déposer leurs plis par voie électronique via le portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma et ceci conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 1692-23 du 4 Hija 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 09 du règlement de consultation.

N° 2469/PA

ROYAUME DU MAROC

MINISTÈRE

DE L'AGRICULTURE, DE LA PÊCHE MARITIME

DU DÉVELOPPEMENT RURAL ET DES EAUX ET FORÊTS

INSTITUT NATIONAL DE LA RECHERCHE AGRONOMIQUE

CENTRE REGIONAL DE LA RECHERCHE AGRONOMIQUE D'AGADIR

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL SUR OFFRES DE PRIX

N°01/2026/CRAAGD

Le 01/07/2026 à 10 heures, il sera procédé, dans la salle des réunions au siège de l'Institut National de la Recherche Agronomique sis à Avenue de la Victoire Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert international sur offres de prix n°01/2026/CRAAGD pour l'acquisition du matériel scientifique pour les unités de recherche relevant du Centre Régional de la Recherche Agronomique d'Agadir, lot unique.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir

du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Quarante-quatre Mille Dirhams (44 000,00 DH) ;

La constitution du cautionnement provisoire doit être effectuée exclusivement par voie électronique via le portail des marchés publics, dans les conditions fixées par l'arrêté n° 1692-23 du 4 Hija 1444 (23 juin 2023).

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Deux Million Deux Cent Huit Mille Huit Cent Quarante Dirhams Toutes Taxes Comprises (2 088 400,00 DHS TTC) ;

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être effectués conformément aux dispositions des articles 30, 32, 34 et 135 du décret n° 2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent obligatoirement déposer leurs dossiers par voie électronique via le portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma, conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 Hija 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

Les prospectus, notices ou autres documents techniques exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés au Service administratif relevant du Centre Régional de la Recherche Agronomique d'Agadir, Sis Avenue des FAR, Inezgane, au plus tard le Mercredi 06 Mai 2026 à 14 h ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 9 du règlement de la consultation

N° 2470/PA

ROYAUME DU MAROC

MINISTÈRE

DE L'AGRICULTURE, DE LA PÊCHE MARITIME

DU DÉVELOPPEMENT RURAL ET DES EAUX ET FORÊTS

INSTITUT NATIONAL DE LA RECHERCHE AGRONOMIQUE

CENTRE REGIONAL DE LA RECHERCHE AGRONOMIQUE D'AGADIR

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL SUR OFFRES DE PRIX

N°02/2026/CRAAGD

Le 02/07/2026 à 11 heures, il sera procédé, dans la salle des réunions au siège de l'Institut National de la Recherche Agronomique d'Agadir, sis Avenue de la Victoire Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix n°02/2026/CRAAGD pour l'achat de petit outillage et des consommables de laboratoire pour les unités du Centre Régional de la Recherche Agronomique d'Agadir en lot unique.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir

du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Trois Mille Neuf Cent Dirhams (3900,00 Dirhams) ;

La constitution du cautionnement provisoire doit être effectuée exclusivement par voie électronique via le portail des marchés publics, dans les conditions fixées par l'arrêté n° 1692-23 du 4 Hija 1444 (23 juin 2023).

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Cent Quarante-Vingt-Dix Mille Six Cent quatre-vingt Dirhams Toutes Taxes Comprises (199614,00 DHS TTC) ;

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être effectués conformément aux dispositions des articles 30, 32, 34 et 135 du décret n° 2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent obligatoirement déposer leurs dossiers par voie électronique via le portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma, conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 Hija 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

Il est signalé que le présent appel d'offres est réservé aux très petites, petites et moyennes entreprises nationales, coopératives, unions des coopératives et auto-entrepreneurs, En application des dispositions de l'article 148 du décret n° 2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (8 mars 2023).

Les pièces justificatives à fournir, sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

N° 2471/PA

ROYAUME DU MAROC

MINISTÈRE

DE L'AGRICULTURE, DE LA PÊCHE MARITIME

DU DÉVELOPPEMENT RURAL ET DES EAUX ET FORÊTS

INSTITUT NATIONAL DE LA RECHERCHE AGRONOMIQUE

CENTRE REGIONAL DE LA RECHERCHE AGRONOMIQUE D'AGADIR

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL SUR OFFRES DE PRIX

N°03/2026/CRAAGD

Le 03/07/2026 à 11 heures, il sera procédé, dans la salle des réunions au siège de l'Institut National de la Recherche Agronomique d'Agadir, sis Avenue de la Victoire Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix n°03/2026/CRAAGD pour l'achat de produits phytosanitaires et engrais pour les unités du Centre Régional de la Recherche Agronomique d'Agadir en deux (02) lots :

- Lot N°1 : Produits Phytosanitaires

- Lot N°2 : Engrais

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé comme suit :

- Lot n° 1 : Deux Mille Cent Dirhams (2 100,00 Dirhams) ;

- Lot n° 2 : Deux Mille Neuf Cent Dirhams (2900,00 Dirhams) ;

La constitution du cautionnement provisoire doit être effectuée exclusivement par voie électronique via le portail des marchés publics, dans les conditions fixées par l'arrêté n° 1692-23 du 4 Hija 1444 (23 juin 2023).

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

- Lot N°1 : Cent Huit Mille Cent Trente-Deux Dirhams Toutes Taxes Comprises (108132,00 DHS TTC) ;

- Lot N°2 : Cent Quarante Huit Mille Deux Cent Douze Dirhams Toutes Taxes Comprises (148212,00 DHS TTC) ;

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être effectués conformément aux dispositions des articles 30, 32, 34 et 135 du décret n° 2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent obligatoirement déposer leurs dossiers par voie électronique via le portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma, conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 Hija 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

Il est signalé que le présent appel d'offres est réservé aux très petites, petites et moyennes entreprises nationales, coopératives, unions des coopératives et auto-entrepreneurs, En application des dispositions de l'article 148 du décret n° 2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (8 mars 2023).

Les pièces justificatives à fournir, sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

N° 2472/PA

AUX COOPERATIVES OU UNE UNION DE COOPERATIVES ET AUX AUTO-ENTREPRENEURS

Le Jeudi 07 Mai 2026 à 12 heures, il sera procédé, dans la salle des réunions au siège de l'Institut National de la Recherche Agronomique, sis à Avenue de la Victoire à Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix n°03/2026/CRAAGD pour l'achat de produits phytosanitaires et engrais pour les unités du Centre Régional de la Recherche Agronomique d'Agadir en deux (02) lots :

- Lot N°1 : Produits Phytosanitaires

- Lot N°2 : Engrais

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé comme suit :

- Lot n° 1 : Deux Mille Cent Dirhams (2 100,00 Dirhams) ;

- Lot n° 2 : Deux Mille Neuf Cent Dirhams (2900,00 Dirhams) ;

La constitution du cautionnement provisoire doit être effectuée exclusivement par voie électronique via le portail des marchés publics, dans les conditions fixées par l'arrêté n° 1692-23 du 4 Hija 1444 (23 juin 2023).

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

- Lot N°1 : Cent Huit Mille Cent Trente-Deux Dirhams Toutes Taxes Comprises (108132,00 DHS TTC) ;

- Lot N°2 : Cent Quarante Huit Mille Deux Cent Douze Dirhams Toutes Taxes Comprises (148212,00 DHS TTC) ;

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être effectués conformément aux dispositions des articles 30, 32, 34 et 135 du décret n° 2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent obligatoirement déposer leurs dossiers par voie électronique via le portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma, conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 Hija 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

Il est signalé que le présent appel d'offres est réservé aux très petites, petites et moyennes entreprises nationales, coopératives, unions des coopératives et auto-entrepreneurs, En application des dispositions de l'article 148 du décret n° 2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (8 mars 2023).

Les pièces justificatives à fournir, sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

N° 2473/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'AGRI-
CULTURE, DE LA PÊCHE
MARITIME
DU DÉVELOPPEMENT
RURAL ET DES EAUX ET
FORÊTS
INSTITUT NATIONAL DE
LA RECHERCHE AGRO-
NOMIQUE
CENTRE RÉGIONAL DE
LA RECHERCHE AGRO-
NOMIQUE D'AGADIR
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
INTERNATIONAL SUR
OFFRES DE PRIX

N°04/2026/CRAAGD
Le Vendredi 08 Mai 2026 à 10 heures, il sera procédé, dans la salle des réunions au siège de l'Institut National de la Recherche Agronomique sis à Avenue de la Victoire Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert international sur offres de prix

N°04/2026/CRAAGD pour la Fourniture et Installation de Paillasse Mobiles et Accessoires aux Laboratoires du Qualipôle de Souss Massa pour le Centre Régional de la Recherche Agronomique d'Agadir, en lot unique.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchéspublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Cent Vingt Trois Mille Dirhams (123 000,00 DH) ; La constitution du cautionnement provisoire doit être effectuée exclusivement par voie électronique via le portail des marchés publics, dans les conditions fixées par l'arrêté n° 1692-23 du 4 Hija 1444 (23 juin 2023).

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Six Million Cent Quatre-vingt-dix-neuf Mille Sept Cent Quatre Dirhams Toutes Taxes Comprises (6 199 704,00 DHS TTC) ;

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être effectués conformément aux dispositions des articles 30, 32, 34 et 135 du décret n°2-22-431 relatif aux marchés publics. Les concurrents doivent obligatoirement déposer leurs dossiers par voie électronique via le portail des marchés publics www.marchéspublics.gov.ma, conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'Economie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 Hija 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

Les prospectus, notices ou autres documents techniques exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés au Service administratif relevant du Centre Régional de la Recherche Agronomique d'Agadir, Sis Avenue des FAR, Inezgane, au plus tard le Mercredi 06 Mai 2026 à 14 h ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 9 du règlement de la consultation.

N° 2473/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'AGRI-
CULTURE, DE LA PÊCHE
MARITIME
DU DÉVELOPPEMENT
RURAL ET DES EAUX ET
FORÊTS
INSTITUT NATIONAL DE
LA RECHERCHE AGRO-
NOMIQUE
CENTRE RÉGIONAL DE
LA RECHERCHE AGRO-
NOMIQUE D'AGADIR
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT NATIONAL SUR
OFFRES DE PRIX

N°05/2026/CRAAGD
RESERVE AUX TRES PETITES, PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES NATIONALES, AUX COOPÉRATIVES OU UNE UNION DE COOPÉRATIVES ET AUX AUTO-ENTREPRENEURS

Le Vendredi 08 Mai 2026 à 11 heures, il sera procédé, dans la salle des réunions au siège de l'Institut National de la Recherche Agronomique, sis à Avenue de la Victoire Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix

N°05/2026/CRAAGD pour les prestations de service de travaux agricoles de laboratoire pour les unités du Centre Régional de la Recherche Agronomique d'Agadir, en deux (02) lots :

- Lot N°1 : Prestations de service de travaux agricoles

- Lot N°2 : Prestations de service de travaux de laboratoire

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchéspublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à :

- Lot N°1 : Dix Mille dirhams (10 000,00 DH) ;

- Lot N°2 : Douze Mille dirhams (12 000,00 DH).

La constitution du cautionnement provisoire doit être effectuée exclusivement par voie électronique via le portail des marchés publics, dans les conditions fixées par l'arrêté n° 1692-23 du 4 Hija 1444 (23 juin 2023).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

- Lot N°1 : Cinquant-douze Mille Dirhams Toutes Taxes Comprises (522 000,00 DH TTC) ;

- Lot N°2 : Six cent quarante Mille huit Cent soixante-douze Dirhams Toutes Taxes Comprises (640 872,00 DH TTC) ;

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être effectués conformément aux dispositions des articles 30, 32, 34 et 135 du décret n° 02-22-431 du 15 chaabane 1444 (08 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent obligatoirement déposer leurs dossiers par voie électronique via le portail des marchés publics www.marchéspublics.gov.ma, conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'Economie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 Hija 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

Il est signalé que le présent appel d'offres est réservé aux très petites, petites et moyennes entreprises nationales, coopératives, unions des coopératives et auto-entrepreneurs. En application des dispositions de l'article 148 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

N° 2474/PA

Agence Nationale des Eaux et Forêts
Direction Régionale de Souss Massa
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL
N°30/2026/DRANEF-SM/DPANEF-AG

Le 07/05/2026 à 09 heures 30 min, il sera procédé au siège de la Direction Régionale de l'Agence Nationale des Eaux et Forêts de Souss Massa (Quartier Administratif, Agadir) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix

N°30/2026/DRANEF-SM/DPANEF-AG pour la fourniture de 700 ruches peuplées d'abeilles pleines destinées à la production apicole, pour le compte de la Direction Provinciale de l'Agence Nationale des Eaux et Forêts d'Agadir, en lot unique.

L'appel d'offres sus visé est réservé à la petite et moyenne entreprise nationale, coopératives, unions des coopératives et auto-entrepreneurs, conformément à l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n°1502-23 du 24 kaada 1444 (13 juin 2023),

portant application de l'article 148 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics et celles du Dahir n° 1-02-188 du 23 juillet 2002 promulguant la loi n° 53-00. Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchéspublics.gov.ma ;

L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de huit cent quarante mille Dirhams (840.000,00 DHS) TTC.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme quinze mille dirhams (15.000,00Dhs).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être effectués conformément aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n°2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (08 mars 2023) relatif aux Marchés Publics ;

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique au maître d'ouvrage dans le portail des

marchés publics www.marchéspublics.gov.ma ; Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 7 du règlement de consultation.

N° 2475/PA

Agence Nationale des Eaux et Forêts
Direction Régionale de Souss Massa
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL
N° 31/2026/DRANEF-SM/DPANEF-AG

Le 07/05/2026 à 10 heures 30 min, il sera procédé au siège de la Direction Régionale de l'Agence Nationale des Eaux et Forêts de Souss Massa (Quartier Administratif, Agadir) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix

N°31/2026/DRANEF-SM/DPANEF-AG pour la Fourniture de 4500 plants fruitiers pour le compte de la Direction Provinciale de l'Agence Nationale des Eaux et Forêts d'Agadir, en lot unique.

L'appel d'offres sus visé est réservé à la petite et moyenne entreprise nationale et aussi aux coopératives, union de coopératives et autoentrepreneurs, conformément à l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n°1502-23 du 24 kaada 1444 (13 juin 2023),

portant application de l'article 148 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics et celles du Dahir n° 1-02-188 du 23 juillet 2002 promulguant la loi n° 53-00. Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchéspublics.gov.ma ;

L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme desoitante-sept mille Dirhams (67.000,00 DHS) TTC.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme mille dirhams (1.000,00Dhs).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être effectués conformément aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n°2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (08 mars 2023) relatif aux Marchés Publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique au maître d'ouvrage dans le portail des marchés publics www.marchéspublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 7 du règlement de consultation.

N° 2476/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTÈRE DE L'INTERIEUR WILAYA REGION ORAA TAFILALET PROVINCE ERACHIDIA CERCE RISSANI CAIDAT RISSANI COMMUNE DE BNI-MHAMED SJILMASSA						
PROGRAMME PREVISIONNEL MAITRE D'OUVRAGE : Commune de BNI-MHAMED SJILMASSA ANNEE BUDGETAIRE : 2026						
Le programme prévisionnel des marchés que la commune de Bni-M'hamed Sijlmasa (Maître d'ouvrage) envisage de lancer pour l'année budgétaire 2026 et 2027 est le suivant						
TRAVAUX :						
Objet des travaux	Nature des travaux	Lieu d'exécution	Mode de passation	Période prévue pour le lancement	Coordonnées de service concerné	Marché réservé à la petite et moyenne entreprise
Chemin, vicieux et piste	- CONSTRUCTION ET AMENAGEMENT DES PISTES de la commune - Construction des petits ouvrages d'art	Les pistes de la commune	Appel d'offre ouvert national sur offres de prix.	À partir de mars 2026	Service Technique de la commune de Bni-M'hamed Sijlmasa 06-62-01-23-65 hachcen@gmail.com	Néant
Extension réseau d'électricité	REINFORCEMENT Extension de l'éclairage public	Les ksours communal	Appel d'offre ouvert national sur offres de prix	À partir de mars 2026	Service Technique de la commune de Bni-M'hamed Sijlmasa 06-62-01-23-65 hachcen@gmail.com	Néant
Acquisition terrain	Acquisition terrain pour construction stade proximité	Territoire communal	Convention	À partir de mars 2026	Service Technique de la commune de Bni-M'hamed Sijlmasa 06-62-01-23-65 hachcen@gmail.com	Néant
Amenagement des segoules et khattaras	construction et curage des segoules et khattaras	Les segoules de la commune	Appel d'offre ouvert national sur offres de prix	À partir de mars 2026	Service Technique de la commune de Bni-M'hamed Sijlmasa 06-62-01-23-65 hachcen@gmail.com	Néant
Equippement d'un lotissement	Equippement lotissement et construction d'un dépôt commercial	Route OULED YOUSSEF au bord de la RN° 13	Appel d'offre ouvert national sur offres de prix.	À partir de mars 2026	Service Technique de la commune de Bni-M'hamed Sijlmasa 06-62-01-23-65 hachcen@gmail.com	Néant
Mur de clôture	Construction des murs de clôture des cimetières	Cimetière des ksours de la commune	Appel d'offre ouvert national sur offres de prix.	À partir de mars 2026	Service Technique de la commune de Bni-M'hamed Sijlmasa 06-62-01-23-65 hachcen@gmail.com	Néant
ACHAT D'UNE AMBULANCE ET VEHICULE DE SERVICE	Acquisition d'une Ambulance et véhicule de service	Territoire de la commune de Bni-M'hamed Sijlmasa	Appel d'offre ouvert national sur offres de prix	À partir de mars 2026	Service Technique de la commune de Bni-M'hamed Sijlmasa 06-62-01-23-65 hachcen@gmail.com	Néant
Sport et loisir	Construction des terrains de proximité	Quatre fractions de la commune	Appel d'offre ouvert national sur offres de prix	À partir de mars 2026	Service Technique de la commune de Bni-M'hamed Sijlmasa 06-62-01-23-65 hachcen@gmail.com	Néant
Amenagement et restauration	Restauration les façades et les entrées des ksours	Les ksours de la commune	Appel d'offre ouvert national sur offres de prix	À partir de mars 2026	Service Technique de la commune de Bni-M'hamed Sijlmasa 06-62-01-23-65 hachcen@gmail.com	Néant
	Amenagement la route RN° 17	A partir du territoire de la commune vers nouvelle grotte	Appel d'offre ouvert national sur offres de prix	À partir de mars 2026	Service Technique de la commune de Bni-M'hamed Sijlmasa 06-62-01-23-65 hachcen@gmail.com	Néant
Eclairage public	Extension éclairage public	Pour quelques ksours de la commune et ROUTE NATIONAL ET COMMUNAL	Appel d'offre ouvert national sur offres de prix.	A partir d'Avril 2026	Service Technique de la commune de Bni-M'hamed Sijlmasa 06-62-01-23-65 hachcen@gmail.com	Néant
Chemin, vicieux et piste	pave par autobloquant	Pour quelques ksours de la commune	Appel d'offre ouvert national sur offres de prix.	A partir d'Avril 2026	Service Technique de la commune de Bni-M'hamed Sijlmasa 06-62-01-23-65 hachcen@gmail.com	Néant
	Construction des puits perdu et fosse septique	Pour quelques ksours de la commune	Appel d'offre ouvert national sur offres de prix.	A partir d'Avril 2026	Service Technique de la commune de Bni-M'hamed Sijlmasa 06-62-01-23-65 hachcen@gmail.com	Néant
Forage de puits	Croisement de quatre puits	Pour les quatre fractions	Appel d'offre ouvert national sur offres de prix.	A partir d'Avril 2026	Service Technique de la commune de Bni-M'hamed Sijlmasa 06-62-01-23-65 hachcen@gmail.com	Néant

N° 2477/PA

Portrait



Peter Magyar

L'homme du sérail tombeur de Viktor Orban

En à peine deux ans, Peter Magyar, novice en politique, a relancé un parti moribond, Tisza, pour mener l'assaut et faire tomber la forteresse Viktor Orban, qui brigait un cinquième mandat consécutif de Premier ministre après avoir mis la Hongrie en coupe réglée.

Communiquant habile sur les réseaux sociaux comme sur le terrain qu'il a parcouru sans relâche, ce conservateur de 45 ans a séduit en promettant un changement total, jurant de démanteler "brique par brique" le système mis en place par M. Orban, auquel il a pourtant été étroitement lié jusqu'à récemment.

En 2022, il applaudissait encore un discours de Viktor Orban, assis au premier rang avec Judit Varga, alors son épouse et ministre de la Justice. Mais ne se privait déjà pas de donner des coups de griffes à la galaxie Orban.

"Ils m'appelaient +l'éternelle opposition+ au sein du Fidesz", le parti au pouvoir, se targuaient-ils auprès de l'AFP en 2024, peu après son irruption sur le devant de la scène politique.

Son statut d'"ancien initié" a contribué à son ascension fulgurante, estime Andrzej Sadecki, analyste au Centre d'études de l'Est (OSW) à Varsovie.

"Il paraît plus convaincant aux yeux de certains anciens électeurs du Fidesz quand il affirme que le système est pourri de l'intérieur", ajoute l'expert, estimant que "d'une certaine manière, Magyar, c'est Orban il y a 20 ans, sans tout le bagage, la corruption et les erreurs commises au pouvoir".

Né le 16 mars 1981 dans

une famille de conservateurs influents, Peter Magyar s'intéresse à la politique dès le plus jeune âge.

Pendant ses années universitaires, où il étudie le droit, il se lie d'amitié avec Gergely Gulyas, l'actuel chef de cabinet d'Orban, et rencontre sa future épouse, avec laquelle il a eu trois enfants.

Echo émotionnel

Après avoir travaillé comme avocat, il devient père au foyer à Bruxelles lorsque Judit Varga est embauchée en 2009 comme assistante d'un député européen Fidesz.

Au retour au pouvoir de Viktor Orban en 2010, il est nommé diplomate chargé des affaires européennes.

La famille revient en Hongrie en 2018, lorsque Judit Varga est nommée secrétaire d'Etat, puis ministre de la Justice.

Peter Magyar prend de son côté la tête de l'organisme de prêts étudiants Diakhitel Kozpont et siège au conseil d'administration de plusieurs autres entreprises publiques.

Inconnu du grand public avant début 2024, quand il dénonce au grand jour le système Orban, dans le sillage d'un scandale retentissant de

grâce accordée dans une affaire de pédocriminalité, il affirmait alors ne pas avoir d'ambition politique.

Quelques semaines plus tard, il organisait son premier rassemblement, attirant des dizaines de milliers de personnes.

Peter Magyar a rapidement été perçu comme "courageux, dans l'action et prêt à prendre des risques personnels", estime Veronika Kovesdi, spécialiste des médias à l'Université ELTE de Budapest.

Sa communication sur les réseaux sociaux a eu un grand écho "émotionnel", selon elle, et contribué à l'émergence d'une communauté forte de soutiens.

Il prend rapidement les rênes d'un parti jusque-là en sommeil, Tisza, qui réussit à arriver en deuxième position aux élections européennes de 2024, derrière la coalition au pouvoir.

A mesure que sa popularité grandissait, Peter Magyar s'est retrouvé confronté à une série d'accusations, notamment celle de violences domestiques de la part de Judit Varga, dont il a divorcé en 2023, un "tsunami de haine et de mensonges", selon lui.

Pour Mme Kovesdi, cela a peut-être contribué à "le légi-

timer davantage".

Côté programme, Peter Magyar propose d'améliorer les services publics comme la santé et l'éducation, dans un état lamentable, et de lutter contre la corruption qui "est partout".

Il a également esquissé une politique étrangère occidentale, affirmant qu'il s'efforcera de faire de la Hongrie un allié fiable de l'Otan et un membre loyal de l'UE.

Comme M. Orban, il refuse l'envoi d'armes à l'Ukraine et s'oppose à une intégration rapide du pays dans l'UE, même s'il ne partage pas sa rhétorique hostile envers Kiev.

Il défend des positions très strictes sur l'immigration et se montre vague sur d'autres sujets, sans doute pour éviter de braquer l'électorat le plus conservateur, selon Andrea Virag, la directrice stratégique du groupe de réflexion libéral Republikon.

"Certains doutent de sa capacité à opérer une véritable rupture avec le régime d'Orban" et "les électeurs de gauche ne sont peut-être pas entièrement satisfaits de son programme, mais ils le soutiennent quand même, car il représente la meilleure chance de changement", souligne M. Sadecki.

Peter Magyar prend rapidement les rênes d'un parti jusque-là en sommeil, Tisza, qui réussit à arriver en deuxième position aux élections européennes de 2024, derrière la coalition au pouvoir

Sport

Près de 3.000 participants au 2^{ème} Marathon Spirituel de Fès



Près de 3.000 coureurs ont participé, dimanche, à la deuxième édition du Marathon Spirituel de Fès, un événement sportif qui mêle défi sportif et dimension culturelle. Organisé par l'Association DILA Athlétique de Fès, sous l'égide de la wilaya de la région Fès-Meknès, cet événement proposait un marathon, un semi-marathon, une épreuve de 10 kilomètres, ainsi que des courses pour enfants.

À l'issue de cette compétition, qui réunissait des coureurs professionnels et amateurs, le Kényan Erickson Ndiema a remporté le marathon en 2h 20min 10 sec, suivi du Marocain Azzedine Faraoun (2h 20min 59 sec). Chez les femmes, la

Marocaine Hanane Kallouj s'est imposée en 2h 45min.

Au semi-marathon masculin, Hicham Ouasmi a remporté la première place avec un chrono de 1h 4 min 32 sec, suivi de Youssef Moufidi, qui a parcouru la distance en 1h 4min 33sec. Chez les femmes, Fatima Zahra Raki s'est imposée en 1h 18min et 23sec, devant Fridi Sakina, (1h 22min 3sec).

S'agissant de la course de 10 km, Anwar Zaghari a décroché la victoire chez les hommes et Hadri Oumaima chez les femmes.

Dans une déclaration à la MAP, Abdelrahim Bourmadane, président de l'Association organisatrice s'est félicité du

succès de cet événement sportif, qui a connu une grande participation d'athlètes venus de différentes villes marocaines, ajoutant que le marathon a été marqué par un engouement des différentes catégories.

Il a souligné l'importance d'encourager les jeunes de tous âges à pratiquer le sport, mettant en avant ses nombreux bienfaits pour la santé.

De son côté, le Kényan Erickson Ndiema a exprimé sa grande joie de sa performance lors de ce marathon marqué par une forte compétition, louant la qualité du parcours et l'excellente organisation de l'événement.

Selon ses organisateurs, le Marathon Spirituel de Fès se distingue notamment par une approche combinant exigence sportive et dimension patrimoniale, à travers un parcours traversant plusieurs artères emblématiques de la cité idrisside, offrant aux participants une immersion au cœur de l'histoire et de l'identité culturelle de la ville.

Cet événement vise, selon la même source, à promouvoir la participation massive de coureurs de différents niveaux et catégories d'âge, allant des athlètes de haut niveau aux amateurs, en passant par les pratiquants occasionnels et les familles.

Cet événement ambitionne de s'inscrire comme un rendez-vous annuel du calendrier sportif national, en contribuant à la valorisation du patrimoine et à l'attractivité de Fès, qui se prépare à accueillir, aux côtés d'autres villes marocaines, la Coupe du Monde de football 2030.

Botola Pro D1

Le MAS remue le couteau dans la plaie du Wydad



Le Maghreb de Fès s'est imposé à domicile sur le Wydad de Casablanca par 1 but à 0, dimanche en match de mise à jour de la 12^{ème} journée de la Botola Pro D1 "Inwi" de football.

Le but de la victoire des Jaunes a été inscrit par Driss El Jabli à la 80^{ème} minute de jeu.

Suite à cette victoire, le MAS occupe provisoirement la tête du classement avec 31 points (15 matches joués), alors que le WAC est relégué à la deuxième place avec 30 points (15 matches), ex aequo avec l'AS FAR (14 matches) et le Raja de Casablanca (15 matches).

Zagora vibre au rythme des "Foulées féminines de la victoire-Oasis de Zagora"



Plus de 4.000 participantes, toutes catégories d'âge confondues, ont pris part, samedi à Zagora, à la troisième édition des "Foulées féminines de la victoire-Oasis de Zagora".

Organisée par Fédération Royale marocaine du sport pour tous (FRMSPT), en partenariat avec la préfecture de la Province de Zagora, cette manifestation sportive, dont le départ a été donné au niveau de la place de Tombouctou, entend encourager et motiver les femmes et les élèves à pratiquer les activités physiques, tout en les sensibilisant à l'importance du sport et à son impact positif et ses vertus sur l'es-

prit et la santé.

Dans une déclaration à la MAP, la présidente de la FRMSPT, Nezha Bidouane, a souligné l'importance de cette manifestation sportive, marquée par une forte participation des filles et des femmes de Zagora.

Elle a, par ailleurs, salué la présence active de champions marocains dont Aziz Bouderbala, Rachid Labsir, Lahfati Ibrahim, Salaheddine Bassir ou encore Abderzak Khairi dans cette édition, l'occasion de transmettre des messages sur l'importance de la pratique sportive pour tous les âges.

Cette manifestation a été marquée par une forte participation des personnes à besoins spécifiques ayant vécu une expérience valorisante, leur permettant de renforcer la confiance en soi, de développer les capacités physiques et de vivre un moment de partage avec le reste des participantes.

La cérémonie de remise des prix, organisée en présence du gouverneur de la province de Zagora, Mohamed Alami Ouaddane, d'acteurs associatifs et de représentants des partenaires institutionnels, a été marquée par un hommage aux participantes, mettant en avant leur engagement, leur endurance et leur contribution à la promotion du sport féminin.

Billie Jean King Cup

Le Maroc assure son maintien en Groupe II Europe/Afrique

L'équipe du Maroc féminine a assuré son maintien en Groupe II Europe/Afrique, au terme des épreuves de la Billie Jean King Cup, disputées du 6 au 11 avril à Banja Luka (Bosnie-Herzégovine), aux côtés de plusieurs nations européennes et africaines.

Versé dans la poule B, le Maroc évoluait aux côtés de la Bulgarie, de l'Afrique du Sud, de l'Égypte et de la Macédoine du Nord, dans un groupe relevé.

À l'issue de la phase de groupes, le Maroc a terminé à la 3^e place avec un bilan de deux victoires et deux défaites, s'imposant face à l'Égypte (2-1) et à la Macédoine du Nord (3-0), et s'inclinant face à la Bulgarie (1-2) et à l'Afrique du Sud (0-3).

Cette performance solide face à des équipes compétitives, a permis à la sélection nationale de se maintenir dans la course au maintien.

Lors du match décisif, le Maroc s'est imposé face au pays hôte, la Bosnie-Herzégovine, sur le score de 2-1, assurant ainsi son maintien en Groupe II Europe/Afrique, après la promotion obtenue la saison dernière.

Au terme de la compétition, la Bulgarie et la Grèce ont validé leur promotion en Groupe I Eu-



rope/Afrique, tandis que le Maroc, aux côtés notamment de la Finlande, assure son maintien en Groupe II.

La délégation marocaine était composée des joueuses Yasmine Kabbaj, Dia El Jardi, Salma Lou-dili et Ghita Sebbar, accompagnées de Mehdi Ait Barhouch et de Mohamed Rharbal.

Ligue des champions

Le PSG, lancé à pleine vitesse, de retour à Anfield

Lancé à pleine vitesse et fort d'un avantage à l'aller (2-0), le PSG retrouve mardi soir (20h00) Anfield où il a impressionné l'Europe l'année dernière, pour affronter Liverpool en quart de finale retour de Ligue des champions.

En l'espace de quelques jours, au mois de mars et en particulier lors du 8e de finale face à Chelsea (5-2, 3-0), le PSG a balayé tous les doutes et les critiques qui l'entouraient depuis le début de l'année 2026.

Ce réveil soudain au début du printemps, alors que le rouleau compresseur et la machine collective semblaient rouillés au cœur de l'hiver, a replacé les champions d'Europe sous les hautes lumières des favoris, avec le Bayern Munich qu'ils pourraient affronter dans le dernier carré.

Mais, même si Paris ne ressemble plus vraiment au PSG friable d'avant l'ère Luis Enrique, les Parisiens connaissent trop bien l'histoire du club pour prendre à la légère ce match retour. Et même après le succès net et sans bavure de mardi dernier. Ils savent surtout qu'une élimination sur les rives de la Mersey serait un terrible échec, au moment même où ils ont retrouvé la lueur de leur jeu et de leur pressing de la saison dernière.

Ultra-dominateurs à la vue du nombre d'actions rapides et virtuoses face à des Reds qui ont tenté sans grand succès une défense expérimentale à trois avec deux pistons, les coéquipiers d'Ousmane Dembélé sont repartis frustrés du Parc des Princes.

Barcola de retour ? Salah aussi

"Kvara", encore impérial dans un match européen (buteur dans quatre matches consécutifs), ou Warren Zaire-Emery, impressionnant dans l'entre-jeu, ont assuré qu'ils auraient voulu "marquer plus de buts".

"Il y a toujours une part de satisfaction quand on gagne 2-0, mais on est aussi un petit peu frustré, parce que quand on a des occasions claires comme on les a eues, c'est mieux d'aller à Anfield avec trois,



quatre" buts d'avance, a confié le jeune milieu du PSG.

"Ce sera difficile, aller jouer à Anfield, je l'ai fait beaucoup de fois en tant que joueur et entraîneur, on va souffrir", a averti aussi Luis Enrique, qui devrait pouvoir compter sur le retour dans le groupe de Bradley Barcola - stoppé net par une entorse après Chelsea -, mais toujours pas sur Fabian Ruiz, blessé au genou.

Le PSG a bénéficié également du report du match contre Lens ce week-end en Ligue 1 pour laisser au repos ses joueurs deux jours et préparer au mieux le choc du retour.

Du côté de Liverpool, la victoire sans but encaissé contre Fulham (2-0) dimanche a redonné du baume au cœur, mais l'optimisme reste très mesuré.

L'actuel cinquième de Premier League, si craintif et inoffensif à Paris, n'aura pas d'autre choix que d'attaquer très fort, très vite, devant ses supporters pour écrire une des nuits magiques qui ont forgé la réputation d'Anfield.

"Ça va être extrêmement difficile face à cette formidable équipe du PSG, mais on ne sait jamais. Il s'est déjà passé des choses bien plus incroyables à Anfield", a lancé Jamie Redknapp, ancien milieu de terrain du club, sur Sky Sports.

Il faut néanmoins, comme souvent en Angleterre, que les joueurs produisent des étincelles pour que ce stade mythique s'embrace véritablement.

L'ailier star Mohamed Salah, resté sur le banc à l'aller, voudra repousser la fin de son aventure européenne sous le maillot rouge, qu'il remisera cet été

après neuf années de succès.

L'attraction pourrait cependant venir du côté gauche si Arne Slot venait à utiliser Rio Ndombe, dribbleur enthousiasmant de 17 ans qui a brillé dimanche.

"Je le titulariserais tout simplement parce qu'il apporte de l'énergie et de la fraîcheur à Liverpool. Et je pense que c'est l'une des choses qui ont cruellement manqué" à l'aller, a déclaré Alan Shearer, meilleur buteur de l'histoire en Premier League, dans l'émission Match of The Day.

Programme

Mardi à 20h00

Liverpool-Paris-Saint Germain
Atlético Madrid-FC Barcelone

Premier League : Manchester City relance la course au titre



Malmené avant la mi-temps, déchaîné après, Manchester City a pilonné Chelsea (3-0) dimanche et mis une énorme pression sur le leader Arsenal, qu'il reçoit le week-end prochain dans une "finale" pour le titre.

A l'autre bout du classement, il n'y a pas eu d'effet Roberto De Zerbi pour Tottenham, battu 1-0 à Sunderland pour la première de l'entraîneur italien et en position de reléguable à six journées de la fin.

Il y a du suspense à tous les étages en Premier

League, mais c'est la lutte entre Arsenal (1er, 70 pts) et Manchester City (2e, 64 pts) qui devient l'attraction principale à l'approche de la ligne d'arrivée.

Le leader avait ouvert la fenêtre samedi en perdant 2-1 contre Bournemouth, à domicile, et son dauphin s'y est engouffré avec l'aide de Cherk, passeur décisif pour Nico O'Reilly (51e) et Marc Guéhi (57e).

"Est-ce que tu regardes, Arsenal?", ont chanté les supporters visiteurs, à Stamford Bridge, après

le troisième but signé Jérémy Doku (68e).

City peut désormais rattraper ses six longueurs de retard en cas de victoire contre les Gunners, dimanche prochain à domicile, et contre Crystal Palace en match en retard.

Arsenal reste pour l'instant "la meilleure équipe d'Angleterre et d'Europe" et "je sais combien ils sont difficiles à battre", a tempéré l'entraîneur Pep Guardiola. En plus, "quand tu es en difficulté, tu donnes le meilleur de toi-même".

Battu pour la quatrième fois en cinq matches, Chelsea (6e, 48 pts) voit lui s'éloigner la cinquième et dernière place qualificative pour la Ligue des champions, actuellement détenue par Liverpool (5e, 52 pts).

Les supporters des Blues n'ont pas eu grand-chose à célébrer, dimanche, si ce n'est la défaite d'un rival de Londres, Tottenham, accueillie par des exclamations moqueuses avant le coup d'envoi contre City.

Les Spurs sont dix-huitièmes après avoir subi, à Sunderland, une 16e défaite en 32 journées, un bilan calamiteux pour un des clubs les plus riches au monde.

La défense, bien trop poreuse et fragile cette saison, a plutôt bien résisté au Stadium of Light, mais elle a joué de malchance en seconde période.

Le gardien Antonín Kinský, rendu célèbre pour son naufrage contre l'Atlético Madrid (faufit sur deux buts, remplacé après 17 minutes) il y a un mois, a été pris à contre-pied sur un tir de

Nordi Mukiele fortement dévié par un coéquipier (61e), puis été percuté par son capitaine Cristian Romero, blessé sur l'occasion et sorti en larmes.

"Je pense que nous avons fait un bon match, pas assez pour gagner mais nous ne méritons pas de perdre. Nous devons l'accepter et aller de l'avant", a réagi De Zerbi sur Sky Sports, se disant persuadé que l'équipe a "suffisamment de qualité pour sortir de ce moment difficile".

Tottenham tentera le week-end prochain contre Brighton, que l'Italien a dirigé de 2022 à 2024, de remporter enfin un premier match de championnat en 2026.

En attendant, les Spurs comptent deux points de moins que West Ham, l'actuel premier non reléguable, et trois de moins que Nottingham Forest.

Nottingham a tenu bon face à Aston Villa (1-1), dimanche à domicile, portant à quatre son nombre de matches sans défaite (une victoire, trois nuls) en Premier League.

Le coup de mou de Villa (4e, 55 pts) fait à la fois l'affaire de Liverpool, victorieux samedi de Fulham (2-0), et de Manchester United (3e, 55 pts), qui peut se détacher en cas de victoire contre Leeds.

Crystal Palace est lui treizième après avoir renversé Newcastle (2-1) grâce à un doublé de Jean-Philippe Mateta, de la tête (80e) et sur penalty (90e+4). L'attaquant français, entré en seconde période, n'avait plus marqué en Premier League depuis le 1er janvier.

Faut-il "arrêter d'embaucher des humains" ?

La Silicon Valley face à la révolution du travail avec l'IA

Maîtrisez le code, développez l'esprit critique et cultivez vos qualités humaines : réunie en conférence cette semaine à San Francisco, l'industrie de l'intelligence artificielle a esquissé le kit de survie des travailleurs à l'ère des agents IA, sans savoir encore combien d'emplois cette révolution va emporter.

"Stop hiring humans" (arrêtez d'embaucher des humains), proclame la publicité d'un exposant dès l'entrée de HumanX, une conférence de quatre jours réunissant environ 6,500 investisseurs, entrepreneurs et cadres dirigeants de la tech.

Sur la scène principale, May Habib, patronne de la plateforme d'IA Writer, l'assure au public: les directions des plus grandes entreprises américaines "sont en pleine crise de panique collective" sur ce sujet.

Pourtant, l'invocation de l'IA pour justifier de récentes vagues de licenciements retentissants est vue par la plupart des intervenants comme un faux prétexte. De l'"AI washing", disait en février le patron d'OpenAI Sam Altman.

D'un panel à l'autre, investisseurs, patrons de PME et fondateurs de startups convergent sur le constat: l'IA va transformer "chaque entreprise, chaque

emploi, chaque façon de travailler", a résumé Matt Garman, directeur général du géant de l'informatique en ligne Amazon Web Services (AWS).

Aux tables rondes, on évite de parler de destructions d'emplois. L'IA "n'est qu'un outil" et l'adaptation est le maître mot. Mais c'est sur ses contours que le débat commence. Il y a deux ans, Jensen Huang, le patron de Nvidia, avait fait sensation en affirmant que "personne ne devrait plus avoir à programmer", l'IA allant le faire bien plus vite et mieux.

"Je vois ça comme l'un des pires conseils de carrière jamais donné", a rétorqué mardi Andrew Ng, fondateur de la plateforme de formation DeepLearning.AI et voix très écoutée de la Silicon Valley.

Selon lui, coder n'est pas une compétence obsolète et l'IA l'a démocratisé.

"N'écrivez pas du code à la main, demandez à l'IA de le faire et vous serez plus puissant", conseille-t-il. Mais moins nombreux aussi: là où il confiait ses projets à quinze ingénieurs, deux suffisent désormais.

Un leitmotiv s'est aussi installé dans la Silicon Valley: les "soft skills", autrement dit les qualités humaines et le savoir-être, vont prendre plus de valeur que



jamais. "Ce qui va distinguer un employé, ce sont les compétences humaines: esprit critique, communication, travail en équipe", résume Greg Hart, PDG de la plateforme de formation Coursera, qui a vu l'audience de ses formations à la pensée critique tripler en un an.

Daniela Amodei, co-fondatrice d'Anthropic, l'avait déjà dit en février: "Ce qui nous rend humains va devenir beaucoup plus important. Chez Anthro-

pic, nous recrutons des gens qui communiquent bien, qui ont de l'empathie, qui sont curieux".

Florian Douetteau, PDG de Dataiku, entreprise française spécialisée dans l'IA pour grandes entreprises, abonde: la vraie valeur ajoutée de l'humain, dit-il à l'AFP, c'est "cette capacité d'avoir du jugement: de s'asseoir avec un crayon et de synthétiser, de dire 'je pense que...'".

Il décrit un monde où l'agent IA tra-

veille la nuit, voit son humain réviser les résultats le matin, puis reprendre en autonomie pendant la pause déjeuner.

Mais l'entrepreneur s'inquiète: "On va avoir une génération de gens qui n'auront jamais écrit un truc de bout en bout de leur vie. C'est assez flippant."

Les conseils de l'industrie risquent toutefois de sonner creux pour une génération qui peine à décrocher son premier emploi. L'IA a automatisé en premier des tâches qui leur servaient d'apprentissage.

Et les recrutements de profils avec moins d'un an d'expérience ont chuté de 50% entre 2019 et 2024 chez les grands de la tech américaine, selon une étude du fonds SignalFire. Aucune génération n'est à l'abri et "nous devrions nous préparer à la perte d'emplois dans de nombreuses catégories", a averti l'ancien vice-président américain Al Gore.

Seule voix vraiment discordante, il a plaidé pour un plan d'action pour cartographier les emplois menacés et préparer les reconversions. Pour ne pas répéter les erreurs de la désindustrialisation lors de la mondialisation des années 2000.

Mais, a-t-il déploré, "peut-être qu'on évite d'en parler parce que ça risque de ralentir l'enthousiasme pour la technologie".

Recette

Panna cotta au lait de coco coulis de mangue



Ingédients

- 400 ml de lait de coco ou crème de coco
- 250 ml de crème fraîche liquide
- 50 g de sucre
- 3 feuilles de gélatine 6 g
- 1 gousse de vanille ou 1 cuillère à café d'extraît de vanille
- 1 mangue bien mûre ou du coulis de mangue
- De la noix de coco râpée pour la décoration

Instructions

1. Faire ramollir les feuilles de gélatine dans de l'eau froide pendant 10 minutes.
2. Mettre le lait de coco, la crème, le sucre et la gousse de vanille fendue en deux et ses graines dans une casserole et faire frémir.

3. Dès le début de l'ébullition, retirer la casserole du feu et ajouter la gélatine égouttée.
4. Bien remuer jusqu'à ce que la gélatine fonde complètement et verser aussitôt dans des verrines de votre choix.
5. Laisser refroidir puis placer quelques heures au réfrigérateur pour faire prendre compter au minimum 4 heures.
6. Éplucher puis récupérer la chair de la mangue. Mixer la jusqu'à obtention d'une purée lisse (vous pouvez ajouter un peu de jus de citron et un peu de sucre ou sinon utilisez du coulis de mangue tout prêt disponible dans le commerce c'est moins goûteux).
7. Répartir le coulis de mangue sur les panna cotta gélifiées et parsemer un peu de noix de coco râpée puis servir !

La propriétaire d'un chat vagabond contrainte de verser 100 euros à son voisin

Une sexagénaire d'Agde, localité française sur les rives de la Méditerranée, va devoir verser 100 euros de dommages et intérêt à son voisin pour avoir laissé son chat continuer ses allers et venues sur sa propriété, a annoncé mardi le tribunal de Béziers (sud), dont la décision affirme tenir compte du "bien-être" de l'animal.

Le conflit opposant Dominique Valdès, une artiste peintre de 65 ans propriétaire de Rémi, un matou au pelage roux, à son voisin retraité alimente la chronique depuis plus de deux ans, valant au félin un début de célébrité nationale.

Rémi se voit reprocher ses multiples escapades dans le jardin adjacent pour y faire ses besoins et d'avoir uriné sur une housse de couette à l'intérieur de la maison. En juillet 2024, sa propriétaire était assignée devant le tribunal civil de Béziers par son voisin retraité.

Le 17 janvier 2025, Mme Valdès a été condamnée à verser 450 euros de dommages et intérêts, à empêcher les intrusions du chat - sous peine d'une astreinte de 30 euros par jour de retard - et à lui payer la somme de 800 euros au titre des frais de procédure.

Six mois plus tard, le voisin a ré-



clamé que les astreintes soient "liquides", puisque, selon lui, le matou continue à sauter le mur séparant les deux propriétés.

Dans son jugement rendu mardi, le juge de l'exécution du tribunal civil a considéré que les photos fournies à l'audience en février par le plaignant ne permettaient d'attester "avec certitude" qu'il s'agissait bien de Rémi que pour une période de 12 jours, selon un communiqué du tribunal.

En conséquence, l'astreinte a été "ramenée à la somme de 100 euros", le juge ayant également tenu compte de la "difficulté" pour la propriétaire d'empêcher son chat de rejoindre

l'habitation voisine.

Le magistrat n'a, en outre, pas imposé de nouvelles astreintes, estimant qu'il n'est pas possible d'empêcher ce comportement "inhérent à la nature du chat et échappant au contrôle raisonnablement attendu de son propriétaire" sans "recourir à des mesures susceptibles de porter atteinte à son bien-être".

Toutefois, cela ne "dispense pas la propriétaire de son obligation de faire cesser l'intrusion du chat" chez le voisin, ajoute le juge, en soulignant que celui-ci garde également la possibilité "d'engager le cas échéant" une nouvelle "action en réparation de son préjudice".